



MENÉ *Mag*

Le magazine municipal

N°50 : JUIN 2026

COLLINÉE | LANGOURLA | LE GOURAY | PLESSALA | SAINT-GILLES DU MENÉ | SAINT-GOUËNO | SAINT-JACUT DU MENÉ |



ÉLECTIONS MUNICIPALES :

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE



GRANDS PROJETS

*Création d'un cabinet
dentaire*



VIE ÉCONOMIQUE

Ouverture de l'Épi'curieux



ENFANCE / JEUNESSE

*Les grandes vacances
se préparent !*

Sommaire



PAGES
4 à 12

Comptes rendus de Conseil municipal

Séance publique du conseil municipal du 15 janvier 2026
Séance publique du conseil municipal du 12 février 2026
Séance publique du conseil municipal du 10 mars 2026
Séance publique du conseil municipal du 26 mars 2026

Projets

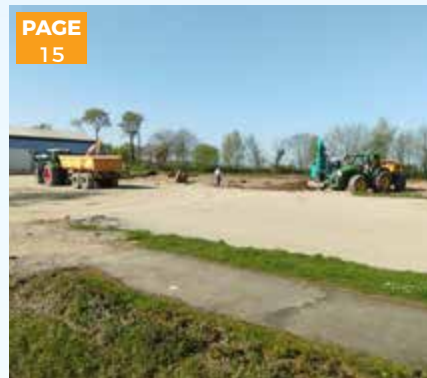
PAGE
15

Projet engagés

Plessala - Construction de la halle récréative
Plessala - Aménagement de la bibliothèque
Collinée - Aménagement de la rue André Gilles
Saint-Jacut du Mené - Opération d'effacement des réseaux
Langourla - Les enduits intérieurs de l'église

Démarrage des travaux

Collinée - Nouvelle brigade de gendarmerie
St-Gouëno - Création d'un bike park
Le Gouray - Création d'un cabinet dentaire
St-Gilles du Mené - Aménagement de la place de la mairie
Le Gouray / Plessala - Études d'aménagement de 2 lotissements



PAGES
16 à 20

DOSSIER

Une nouvelle équipe municipale à votre service
Résultats par bureaux de vote
Les commissions
Les élus communautaires
Le mandat en 4 points clés

PAGES
21 à 25

Rubrique vie économique

Collinée : une pharmacie flambant neuve !
Ouverture de l'épi'curieux
La ferme des Grands prés, une histoire de transformation



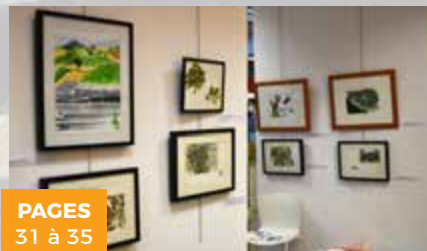
PAGES
26 à 30

Retour en images

Inauguration du nouvel accueil périscolaire de Plessala
Inauguration de la chaufferie bois de Plessala
Récolte de jouets
Inauguration de la station d'épuration
Réouverture du foyer des jeunes
Commémorations du 19 mars 1962
Fleurissement 2025
Opération J'aime la nature propre
Circuit du mené à Saint-Jacut du mené

Et aussi !

Bien vieillir dans le Mené
Programme des grandes vacances
Guide de la rentrée scolaire
Un pinceau, des pigments, de l'eau :
rencontre avec des artistes pationnés
Se divertir, les rendez-vous incontournables de cet été



PAGES
31 à 35



MENÉ MAG N°50

JUIN 2026 - 4 parutions annuelles. Directeur de publication : Gérard DABOUDÉ - Conception, infographie, mise en page & crédit photo : service communication, Pierre-Yves JOUYAUX, commission communication, Isabelle LE GALL, Directrice générale des Services - Impression : Le magazine est imprimé à 3500 exemplaires par l'imprimerie LE MAIRE. Distribution : Médiapost. Si vous ne recevez pas ce magazine, contactez le : 02 96 31 47 17 ou le service communication : sophie.hervault@mene.fr. Cet exemplaire ne peut être vendu. Interdiction du droit de reproduction



Gratuit
Disponible
sur ios &
Android

Édito

de Gérard DABOUDET

Maire de la commune Le Mené

Ensemble, écrivons un nouveau chapitre de la commune du Mené !



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En ce début de mandat, je tiens d'abord à vous exprimer toute ma gratitude. Votre confiance, renouvelée lors des dernières élections, est un honneur et une responsabilité que nous mesurons chaque jour. Merci pour votre engagement, pour votre participation à la vie démocratique de notre commune.

Je souhaite également saluer le travail accompli par la précédente équipe municipale. Leur action a permis de poser des bases solides, de concrétiser des projets importants, et de préparer l'avenir de notre commune nouvelle. Nous nous inscrivons dans cette continuité, avec la volonté d'aller plus loin, ensemble.

Un mandat, c'est avant tout une équipe. Je suis heureux d'accueillir les nouveaux élus qui nous rejoignent, porteurs de compétences, d'idées et d'une énergie renouvelée. Vous découvrirez dans ce magazine la composition de notre équipe municipale : maires délégués, adjoints, adjoints aux maires délégués, ainsi que les commissions qui structureront notre action.

Chaque membre de cette équipe s'est déjà mis en ordre de marche pour servir au mieux l'intérêt général.

Ce nouveau mandat s'annonce riche en projets structurants, que nous vous présenterons progressivement.

Nous souhaitons aussi ouvrir davantage les réflexions sur les enjeux de notre territoire à la société civile. C'est pourquoi nous lançons la création d'un Conseil de développement local, espace de dialogue et de proposition pour tous ceux qui veulent contribuer à l'avenir de notre territoire du Mené. Nous ne pouvons que vous inviter à vous y inscrire.

Notre ambition est claire : travailler avec vous, pour vous, dans la transparence et l'écoute.

Ce magazine est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos idées, de vos questions.

Bienvenue dans cette nouvelle aventure collective !



À l'issue du dernier conseil municipal de la précédente mandature du 10 mars dernier, Gérard DABOUDET a souhaité remercier chaleureusement les élus qui ne se représentaient pas pour leur investissement tout au long de ce mandat riche en réalisations.



SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2026

Étaient présents (30)

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) :

Vie municipale

Approbation de la feuille de route 2026

M. le Maire présente la feuille de route 2026 de l'action municipale et des services. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal acte cette dernière.

Avis sur Enquête publique Gelagri

Une enquête publique est ouverte sur la demande présentée par la société Gelagri, 7 rue des Coudriers ZI de Monplaisir à Loudéac (22600) afin de régulariser la situation administrative du site de production de légumes surgelés de Loudéac. M. le Maire présente l'enquête publique qui aura lieu du 8 décembre 2025 (9 h) au 7 janvier 2026 (17 h) et sollicite l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Avis sur Enquête publique EARL la Ville D'Aimant

Une enquête publique est ouverte sur la demande présentée par l'EARL la ville D'aimant pour son élevage porcin situé la ville Moisan - Le Mené : augmentation des effectifs, construction d'une porcherie et d'une fosse de stockage ainsi que mise à jour du plan d'épandage. Enquête du 14 janvier 2026 au 11 février 2026. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Avis sur Enquête publique SEPE du Rocher de Mementu

Une enquête publique est ouverte sur la demande de la SEPE du Rocher de Mementu (Marseille) afin d'implanter un parc éolien de 4 aérogénérateurs (hauteur max. 150 m - puissance max. 3, 6 MW unitaire) et un poste de livraison sur la commune de Rouillac. Enquête du 22 décembre 2025 (14 h) au 5 février 2026 (12 h). Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Travaux - voirie - Bâtiment

Marché de PATA (Point-à-Temps Automatique) 2026

M. Eric JAFFROT, Adjoint à la voirie et aux espaces verts, rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la préservation de la voirie communale, il convient de résorber annuellement les détériorations inéluctables par la mise en œuvre de point-à-temps automatique (PATA). Il propose que soit autorisé par anticipation le lancement d'une consultation pour cette prestation, estimée à 54 000 € TTC (60 tonnes).

Le Conseil Municipal décide de :

- autoriser, par anticipation au vote du budget primitif 2026, le lancement d'une consultation pour la mise en œuvre de PATA ;
- donner pouvoir à M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Assainissement pluvial : curage des fossés 2026

M. Eric JAFFROT rappelle qu'il convient de procéder annuellement à des travaux de curage des fossés bordant les voies communales. Il propose de lancer une consultation pour la location de pelles avec chauffeurs pour une durée de 3 semaines (prestation estimée à 22 000 € TTC).

Le Conseil Municipal décide de :

- autoriser par anticipation le lancement d'une consultation pour le curage des fossés ;
- donner pouvoir à M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Lotissements Plessala (Boutons d'Or) et Le Gouray (Hameau des Landes) : attribution marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la SELARL Nicolas Associés pour un montant total de 35 600 € HT (tranche ferme et missions complémentaires de géomètre : 24 500 € HT ; tranche optionnelle : 11 100 € HT) et donne pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des pièces du marché.

Sécurité incendie / Marché de contrôles périodiques

Le marché actuel avec Eurofeu arrivant à échéance, le Conseil Municipal autorise le lancement d'une consultation pour assurer la continuité des contrôles périodiques des équipements incendie (extincteurs, détecteurs, centrales, trappes de désenfumage...) pour une durée de trois années. Pouvoir donné au Maire pour signer tout document y afférent.

Ascenseurs et monte-charges / Marché de contrôles périodiques

Le marché actuel avec Otis arrivant à échéance, le Conseil Municipal autorise le lancement d'une consultation pour assurer la continuité des contrôles périodiques des ascenseurs et monte-charges pour une durée de trois années. Pouvoir donné au Maire pour signer tout document y afférent.

Installation de 2 chirurgiens-dentistes : création de locaux dédiés

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu deux étudiants en chirurgie-dentaire souhaitant s'installer début 2027 sur la commune. Une recherche de locaux a mis en exergue la possibilité d'engager des travaux d'extension du cabinet médical du Dr Mallet au Gouray ou de créer un cabinet neuf sur un terrain communal rue de Poulancré au Gouray.

Après échange, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'engager cette opération (investissement estimé à 443 900 € HT) ;
- d'inscrire au prochain budget les crédits nécessaires ;
- de donner pouvoir au Maire pour déposer le permis de construire et lancer la consultation des entreprises ;
- de signer une convention d'engagement réciproque avec les futurs praticiens et l'ARS.

Questions diverses

Proposition de rachat des VAE par Roule ma Poule

M. Jean-Michel DONNE rappelle que le suivi du parc de VAE est devenu compliqué. Il propose la vente du parc de Vélos à Assistance Electrique à l'entreprise Roule ma Poule moyennant un prix de cession de 200 € par VAE. Le Conseil Municipal donne son accord.

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2026

Étaient présents (30) :

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) :

Vie municipale

Présentation du projet « Regards de jeunesse » porté par l'ODCM

M. Serge HAMON, Président de l'ODCM, Neven DENIS et Gwenaëlle VERDIER, animateurs, présentent leur projet « Regards de jeunesse ». L'ODCM va mener ce projet grâce à des fonds de la Fondation de France (200 000 €) et des fonds européens Leader (100 000 €). Pendant 3 ans, ils embarqueront de nombreux partenaires pour faire émerger des projets artistiques avec les habitants y compris la population allophone, et créer des espaces de rencontres. Le projet sera suivi par la coopérative Coop Eskemm. Après échange, le Conseil Municipal remercie l'ODCM de porter ce projet et ses ambitions à l'égard de la jeunesse et de l'interculturalité. Une discussion sera engagée avec la nouvelle équipe concernant la demande de mise à disposition d'un local.

Création d'un cabinet dentaire : convention d'engagements réciproques

Pour faire suite à la décision du dernier Conseil Municipal d'engager les travaux de construction d'un cabinet dentaire pour 2 praticiens, M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil les termes de la convention d'engagements réciproques. Cette convention pose les engagements de la commune (réalisation des travaux, montant des loyers) et des 2 futurs chirurgiens-dentistes (installation, équipement, participation à l'association Mené Terre de santé). Après lecture et débat, le Conseil Municipal approuve ses termes et donne pouvoir au maire pour la signer.

Ressources humaines

Délibération relative aux recrutements des agents sur emploi non permanent

Vu le Code général de la Fonction Publique et le Décret n° 88-145 du 15 février 1988, considérant la nécessité d'avoir recours aux agents contractuels sur emplois non permanents en raison des accroissements d'activité au sein des différents services de la collectivité, à hauteur de :

- 4, 5 ETP au service propreté en période scolaire ;
- 5, 5 ETP au service éducation en période scolaire ;
- 2 ETP au service espaces verts de juillet à août ;
- 2 ETP au service espaces verts de mars à octobre ;
- 1 ETP au service bâtiment de janvier à juin.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter des agents contractuels de droit public sur emplois non permanents dans les conditions fixées par les articles L.332-23-1° et L.332-23-2° du Code général de la fonction publique. Les emplois seront classés en catégorie C, rémunération sur indice maximum de 478.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent. Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget.

Finances

Séminaire TEPOS – Mandat spécial : Remboursement de frais

M. le Maire propose au Conseil de lui accorder un mandat spécial ainsi qu'à M. Cyril CONAN dans le cadre de leur participation au séminaire de la commission des territoires relatif au devenir du réseau TEPOS à Paris. Le remboursement interviendra sur présentation des justificatifs selon les barèmes forfaitaires prévus. Le Conseil municipal donne mandat spécial.

CCAS : versement de la subvention d'équilibre 2026

Il est proposé le versement d'une subvention d'équilibre pour l'année 2026 d'un montant global de 210 000 €, se décomposant comme suit :

- pôle social : 80 000 € ;
- pôle restauration : 40 000 € ;
- centre de santé : 90 000 € (avec la réouverture de l'antenne de Collinée).

Mme Arlette HINGANT précise que le budget Ehpad s'équilibre sans subvention communale. Le Conseil Municipal donne une suite favorable.

Travaux - voirie - Bâtiment

Entretien des trottoirs des centres-bourgs – attribution

M. Eric JAFFROT rappelle la nécessité de procéder à un entretien régulier des trottoirs des centres-bourgs, à raison de 7 passages par commune déléguée. Unique offre reçue :

Structure / société	/ an	Prix*
Etudes et Chantiers (Rostrenen/Merdrignac)	7	27 590 €

* Prix net de taxe (association non assujettie à la TVA)

Le Conseil Municipal décide de valider la proposition d'Etudes et Chantiers pour un montant de 27 590 € et donne pouvoir à M. Le Maire pour signer.

Balayage mécanique des centres-bourgs – attribution

7 passages pour l'année 2026. Unique proposition reçue :

Entreprise/Société	Prix HT	Prix TTC (TVA 10 %)
Théaud	23 226 €	25 548, 60 €

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise THÉAUD pour un montant de 23 226 € HT (25 548, 60 € TTC).

Assainissement pluvial : curage des fossés 2026 attribution

Résultat de la consultation (location de pelles avec chauffeur – 3 semaines, 120 heures env.) :

Entreprise	Tarif horaire	Montant estimatif (120 h)
Hardouin TP Merdrignac	90 € TTC	10 800 € TTC
RUELLAN – St-Vran	88, 80 € TTC	10 656 € TTC
AIGNEL TP – Loscouët sur Meu	93, 60 € TTC	11 232 € TTC
BEUREL – Plessala	86, 40 € TTC	10 368 € TTC

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot 1 (secteur Ouest) à Beurel (86, 40 € TTC/h) et le lot 2 (secteur Est) à RUELLAN (88, 80 € TTC/h).

PPI matériels 2026 : acquisition d'un véhicule utilitaire pour l'équipe espaces verts (Plessala)

M. Eric JAFFROT informe de la nécessité de remplacer un véhicule utilitaire de l'équipe espaces verts du secteur Ouest. Il présente la proposition du garage SARL Mené Autos (Saint Gilles du Mené) pour l'acquisition d'un Citroën Jumper, d'un montant de 11 576, 29 € HT (13 798 € TTC), incluant la reprise de l'ancien Citroën Jumpy. Le Conseil Municipal valide l'acquisition et la reprise, et donne pouvoir au Maire.

Aménagements de sécurité – Rue André Gilles : demande de subvention au Conseil Départemental

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Côtes d'Armor au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la réalisation de l'opération d'aménagement de la rue André Gilles à Collinée (création de trois plateaux ralentisseurs, zones à 30 km/h, signalisation).

Aménagement rue André Gilles (Collinée) : avenant n°2 Eurovia

Le marché Eurovia initial s'établissait à 449 460, 55 € HT. L'avenant n°1 était de 8 936, 60 € HT. L'avenant n°2 intègre :

- Moins-values : - 5 240 € HT (claustras conteneurs : - 960 € HT ; béton désactivé : - 4 280 € HT) ;
 - Plus-values : + 37 299, 80 € HT (grave bitume plateaux : + 32 349, 80 € HT ; caniveaux CC1 : + 4 950 € HT).
- Soit un solde de + 32 059, 80 € HT, portant le marché à 490 456, 95 € HT (588 548, 34 € TTC).

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°2.

Construction d'une gendarmerie : attribution des marchés de travaux

M. Yvon PERRIN rappelle le projet de construction d'une gendarmerie à Collinée. Suite à la commission MAPA du 27 janvier 2026, le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
Lot 01	VRD - Espaces verts	MENE CONSTRUCTION	41 685, 15 € HT
Lot 02	Gros œuvre / Charpente / Modulaire	MODULE CREATION	854 913, 62 € HT
Lot 03	Clôture / Portail	ESPACS	65 788, 25 € HT
Lot 04	Signalétique	LG ENSEIGNE	7 200 € HT
		Total lots attribués	969 657, 02 € HT
		Total estimation	932 300 € HT
		Différence	+37 287, 02 € soit +4 %

Pouvoir donné au Maire pour signer l'ensemble des pièces du marché.

Construction cabinet dentaire : attribution mission maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'agence GUMIAUX & GOMBEAU pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de construction d'un cabinet dentaire à Le Gouray, pour un montant de 26 500 € HT. Pouvoir donné au Maire.

Education

Demande de participation exceptionnelle au séjour Erasmus collègue Plénée-Jugon

Sur proposition de la commission éducation, Mme Roselyne ROCABOY préconise de ne pas donner une suite favorable à la demande de participation financière pour le voyage Erasmus en Autriche d'un jeune menéen en classe de 4^e. Le Conseil municipal suit l'avis de la commission.

Prise en charge des coûts de transports pour l'école publique Mené est vers le RPI Langourla/St-Vran

Le Conseil municipal donne une suite favorable à la demande du directeur de l'école Mené est pour que les coûts de transports vers St-Vran et Mérillac soient pris en charge par la commune, dans le même cadre que les transports internes au Mené (Mérillac et St-Vran font partie du projet d'école Mené est, en RPI).

Vie associative - sport - culture - communication

Approbation d'une convention relative à l'intervention de bénévoles au sein du réseau des bibliothèques

Le Conseil municipal valide le projet de convention définissant les missions susceptibles d'être confiées aux bénévoles, précisant les responsabilités respectives de la Mairie et des bénévoles, et sécurisant juridiquement les actions menées lors de leurs interventions communales. Autorisation donnée au Maire de signer les conventions.

Tarifs locations - halle de Plessala

Usage	Tarifs
Journée 24h	Le Mené : 60 € / Extérieur : 80 €
1/2 journée	Le Mené : 45 € / Extérieur : 65 €
Vin d'honneur / obsèques	Le Mené : 20 € / Extérieur : 30 €
Forfait nettoyage	Le Mené : 100 € / Extérieur : 100 €
Caution	Le Mené : 100 € / Extérieur : 150 €

Il n'est pas proposé de tarifs week-end. Le Conseil Municipal valide ces tarifs.

Questions diverses

Cession d'une maison au 23 rue André Fauchet à Langourla

Adresse	Références cadastrales	Surface	Nature	Prix
23 rue André Fauchet à Langourla	46 102 B 971	920 m ²	Maison individuelle	100 000 €

Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur. Le bien est conventionné et il convient de solliciter l'accord du préfet pour le déconventionnement. Le Conseil Municipal donne son accord.

Location garage St-Gouëno

Le Conseil Municipal donne son accord pour la location du garage situé devant le presbytère à M. et Mme MIXA, locataires au 1 place Augustin EVIN à St Gouëno, pour un loyer mensuel de 25 €/mois. L'assurance sera prise en charge par le locataire.

Échange de parcelles DESBOIS Kévin sur les communes de Collinée et Le Gouray

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'échange de la parcelle ZC 212 (4 738 m², Collinée) appartenant à M. DESBOIS Kévin contre la parcelle communale ZM 50 (2 280 m², Le Gouray). Prix de chaque terrain : 5 000 €. Frais notariaux (estimés à 900 €) à la charge de la Mairie.

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2026

Étaient présents (31) :

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) :

Finances

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Le Maire présente aux conseillers municipaux les orientations budgétaires 2026. Ce débat, prévu par l'article L.2312-1 du CGCT, permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires, des engagements pluriannuels, de la structure et de la gestion de la dette. Ces orientations ont été étudiées lors des commissions Finances des 29 janvier et 23 février 2026. Le Conseil municipal prend acte, par un vote, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026.

Compte Financier Unique 2025 - Budget Commune

Section de fonctionnement

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	2 864 951, 21 €
Charges de personnel	4 932 365, 13 €
Atténuations de produits	15 872 €
Opérations d'ordre	1 631 571, 57 €
Autres charges de gestion	907 338, 19 €
Charges financières	187 627, 60 €
Charges exceptionnelles	1 307, 18 €
Provisions	35 922, 62 €
TOTAL	10 576 955, 50 €
RECETTES	CFU 2025
Excédent reporté	1 274 573, 53 €
Atténuations de charges	56 533, 58 €
Opérations d'ordre	218 992, 28 €
Produits des services, du domaine	701 099, 19 €
Impôts et taxes	2 549 378 €
Fiscalité locale	2 505 711, 55 €
Dotations, subventions, participations	4 265 566, 05 €
Autres produits de gestion	899 807, 01 €
Produits exceptionnels	440 003, 38 €
Reprises sur provisions	0 €
TOTAL	12 911 664, 57 €

Section d'investissement

DÉPENSES	CFU 2025
	598 780, 82 €
Opérations d'ordre	218 992, 28 €
Opérations d'ordre	29 971, 87 €
Emprunts	615 236, 61 €
Immo incorporelles	8 500 €
Subventions d'équipement versées	39 457, 46 €

Immo corporelles	7 721, 30 €
Opérations d'équipement	2 689 313, 36 €
Participations et créances	250 €
Opérations pour compte de tiers	12 618 €
TOTAL	4 220 841, 70 €

RECETTES	CFU 2025
Excédent reporté	0 €
Opérations d'ordre	1 631 571, 57 €
Opérations d'ordre	29 971, 87 €
Réserves	2 625 920, 28 €
Subventions d'investissement	181 241, 03 €
Emprunts et cautions	74 099, 42 €
Immo corporelles	12 618 €
TOTAL	4 555 422, 17 €

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique du budget général 2025. L'excédent de fonctionnement est de 2 334 709, 07 €. L'excédent d'investissement est de 334 580, 47 €. Restes à réaliser : 1 255 935, 02 € en dépenses et 512 293, 53 € en recettes. Affectation en recettes de fonctionnement à l'article 002 : 1 925 648, 05 €. Affectation en recettes d'investissement à l'article 1068 : 409 061, 02 €.

Compte Financier Unique 2025 - Budget Eau

DÉPENSES	CFU 2025
Déficit reporté	229 238, 95 €
Charges à caractère général	406 118, 31 €
Charges de personnel	109 342, 83 €
Atténuations de produits	3 868 €
Opérations d'ordre	216 849, 26 €
Autres charges de gestion	4 721, 82 €
Charges financières	53 033, 11 €
TOTAL	1 023 172, 28 €

RECETTES	CFU 2025
Opérations d'ordre	51 193, 50 €
Recettes	662 407, 32 €
Autres produits de gestion	9, 33 €
Produits exceptionnels	1 793, 43 €
Reprise sur provisions	5 258, 59 €
TOTAL	720 662, 17 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Déficit reporté	0 €
Opérations d'ordre	51 193, 50 €
Emprunts	62 530, 92 €
Immo. corporelles	20 486, 23 €
Opérations d'équipement	26 961, 25 €
TOTAL	161 171, 90 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Excédent reporté	296 334, 39 €
Opérations d'ordre	216 849, 26 €
TOTAL	513 183, 65 €

Déficit de fonctionnement : 302 510, 11 €. Excédent d'investissement : 352 011, 75 €. Restes à réaliser : 18 009, 49 € en dépenses et 35 000 € en recettes.

Compte Financier Unique 2025 - Budget Chaufferies bois

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	185 793, 13 €
Charges de personnel	6 274, 38 €
Opérations d'ordre	122 692, 82 €
Autres charges de gestion	2, 07 €
Charges financières	4 004, 41 €
Charges exceptionnelles	46 579, 32 €
TOTAL	365 346, 13 €

RECETTES	CFU 2025
----------	----------



Excédent reporté	0 €
Opérations d'ordre	96 117,33 €
Recettes	274 458,18 €
Autres produits de gestion	0 €
Produits exceptionnels	54,23 €
Reprise sur provisions	21,35 €
TOTAL	370 651,09 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Opérations d'ordre	96 117,33 €
Opérations d'ordre	58 556,29 €
Emprunts	44 900 €
Immo. corporelles	0 €
Chaufferie Plessala	551 640,16 €
TOTAL	751 213,78 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Excédent reporté	35 711,09 €
Opérations d'ordre	122 692,82 €
Opérations d'ordre	58 556,29 €
Affectation du résultat	162 257,42 €
Subventions d'investissement	187 084 €
TOTAL	566 301,62 €

Excédent de fonctionnement : 5 304,96 €. Déficit d'investissement : 184 912,16 €. Restes à réaliser : 105 815,19 € en dépenses et 313 264 € en recettes. Affectation en recettes de fonctionnement à l'article 002 : 5 304,96 €.

Compte Financier Unique 2025 - Budget Transports

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	135 251,85 €
Charges de personnel	28 052,93 €
Opérations d'ordre	18 380 €
Charges financières	796,04 €
Provisions	77,42 €
TOTAL	182 558,24 €

RECETTES	CFU 2025
Excédent reporté	63 841,22 €
Recettes	103 935,10 €
Subventions d'exploitation	70 515,78 €
TOTAL	238 292,10 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Emprunts	64 766,15 €
TOTAL	64 766,15 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Excédent reporté	99 108,66 €
Opérations d'ordre	18 380 €
TOTAL	117 488,66 €

Excédent de fonctionnement : 55 733,86 €. Excédent d'investissement : 52 722,51 €. Affectation en recettes de fonctionnement à l'article 002 : 55 733,86 €.

Compte Financier Unique 2025 Budget Panneaux solaires

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	20 397,13 €
Opérations d'ordre	12 330 €
Charges exceptionnelles	40 000 €
TOTAL	72 727,13 €

RECETTES	CFU 2025
Excédent reporté	42 231,02 €
Opérations d'ordre	500 €
Ventes	65 090,67 €
Autres produits de gestion	0,54 €
TOTAL	107 822,23 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Opérations d'ordre	500 €
TOTAL	500 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Excédent reporté	39 662,64 €
Opérations d'ordre	12 330 €
TOTAL	51 992,64 €

Excédent de fonctionnement : 35 095,10 €. Excédent d'investissement : 51 492,64 €. Affectation en recettes de fonctionnement à l'article 002 : 35 095,10 € et reversement au budget principal : 35 000 €.

Compte Financier Unique 2025 - Budget Stations-services

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	1 395 046,56 €
Charges de personnel	4 519,24 €
Opérations d'ordre	7 273,95 €
Charges financières	1 202,22 €
TOTAL	1 408 041,97 €

RECETTES	CFU 2025
Excédent reporté	47 671,61 €
Atténuations de charges	44 199,52 €
Opérations d'ordre	971 €
Ventes	1 362 256,09 €
Autres produits de gestion	1,71 €
TOTAL	1 455 099,93 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Opérations d'ordre	971 €
Emprunts	4 790,35 €
Immo. corporelles	1 140 €
TOTAL	6 901,35 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Excédent reporté	17 281,33 €
Opérations d'ordre	7 273,95 €
TOTAL	24 555,28 €

Excédent de fonctionnement : 47 057, 96 €. Excédent d'investissement : 17 653, 93 €. Affectation en recettes de fonctionnement à l'article 002 : 47 057, 96 €.

Compte Financier Unique 2025 Budget Immobilier à vocation artisanale et commerciale

DÉPENSES	CFU 2025
Charges à caractère général	37 840, 98 €
Charges de personnel	2 547, 50 €
Opérations d'ordre	42 834, 17 €
Charges financières	19 631, 83 €
TOTAL	102 854, 69 €

RECETTES	CFU 2025
Opérations d'ordre	3 179 €
Facturation charges	8 563, 80 €
Loyers	103 347, 31 €
Produits exceptionnels	65, 13 €
TOTAL	115 155, 24 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Déficit reporté	48 569, 62 €
Opérations d'ordre	3 179 €
Intégration frais d'études	40 464, 84 €
Emprunts-cautions	19 400 €
Immo. corporelles	23 613, 31 €
Maisons de santé	26 582, 82 €
La Boussole	383 340, 10 €
TOTAL	545 149, 69 €

RECETTES INVESTISSEMENT	CFU 2025
Opérations d'ordre	42 834, 17 €
Intégration frais d'études	40 464, 84 €
Affectation résultat	18 692, 80 €
Subventions d'investissement	231 174 €
Emprunts-cautions	83, 75 €
TOTAL	333 249, 56 €

Excédent de fonctionnement : 12 300, 55 €. Déficit d'investissement : 211 900, 13 €. Restes à réaliser : 110 893, 45 € en dépenses et 190 326 € en recettes. Affectation en recettes d'investissement à l'article 1068 : 12 300, 55 €.

Comptes Financiers Uniques 2025 Budgets Lotissements

Lotissement	Résultat fonctionnement	Résultat Investissement
La Perrière (Collinée)	Déficit : - 58 382, 33 €	Déficit : - 91 415, 18 €
Petit Rocher (Plessala)	Déficit : - 125 785, 27 €	Déficit : - 38 203, 15 €
Les Ajoncs (Saint-Gilles)	Déficit : - 81 225, 95 €	Déficit : - 26 971, 63 €
Les Tilleuls (Saint-Jacut)	Déficit : - 64 070, 04 €	Déficit : - 48 986, 60 €

Hameau des Etoubettes (Le Gouray)	Déficit : - 17 810, 22 €	Déficit : - 94 961, 75 €
Hameau des Landes (Le Gouray)	Résultat nul	Résultat nul
Les boutons d'or (Plessala)	Résultat nul	Résultat nul

Travaux - voirie - Bâtiment

Marché de voirie hors-agglo 2026

M. Eric JAFFROT rappelle la nécessité de lancer par anticipation une consultation pour le programme de voirie hors agglomération 2026 (réfection en enrobés des voies communales). Montant prévisionnel : environ 90 000 € TTC. Le Conseil Municipal autorise le lancement de la consultation et donne pouvoir au Maire.

Marché de PATA 2026 : attribution

Résultats de la consultation (60 tonnes de PATA) :

Entreprise / Société	Prix unitaire HT/T	Prix HT 60 T
SATP (Saint Donan)	937 €	56 220 €
Lessard (Quevert)	770 €	46 200 €
Eurovia (Ploufragan)	800 €	48 000 €
SPTP (Ploufragan)	790 €	47 400 €
Eiffage (Yffiniac)	690 €	41 400 €
Colas (Loudéac)	649 €	38 940 €

Le Conseil Municipal retient l'offre de COLAS (Loudéac) pour 649 € HT/tonne (soit 38 940 € HT pour 60 tonnes). Pouvoir donné au Maire.

Maisons solaires tranche 2 / Requalification système de chauffage et ECS

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le lancement d'une consultation pour la mise en œuvre d'une pompe à chaleur au 2 de l'Impasse des mûriers à Collinée, en lieu et place du système solaire thermique. Pouvoir donné au Maire pour signer toute proposition d'installation d'une PAC à raison de 16 000 € TTC maximum.

St-Gouëno/Réseau de chaleur/Résidence privée - Convention de servitude

Le réseau de chaleur de St Gouëno, alimentant le restaurant « Bienvenue chez nous », transite via la cave du 21 rue des Mannoires (propriété privée) sans convention de servitude mentionnée à l'acte notarié. Le Conseil municipal valide la convention de servitude du réseau de chaleur et donne pouvoir au Maire pour la signer.

Eglise de Langourla - Rénovation des enduits

Suite à la rénovation partielle validée le 10/04/2025 (SARL Dias Manuel), il est souhaité de poursuivre la reprise des enduits au

niveau du cœur de l'église et du transept Nord. Devis complémentaire : 42 845, 50 € HT (51 414, 60 € TTC). Le Conseil Municipal valide ce complément d'intervention par anticipation au vote du budget 2026.

Collinée / Construction gendarmerie : contrôle d'accès et alarme intrusion

Dans le cadre de la construction de la gendarmerie, la société ADRIEN ALARME propose les prestations suivantes :

Prestation	Montant HT
Installation d'un système de contrôle d'accès TILLYS CUBE certifié ANSSI	30 912, 56 € HT
Installation d'un système d'alarme intrusion et incendie	11 522, 60 € HT

La mise en concurrence s'avère impossible (matériels déposés/reposés depuis les locaux actuels). Le Conseil Municipal valide les deux devis pour un montant total de 42 435, 16 € HT (50 922, 19 € TTC).

La gendarmerie prendra en charge la maintenance annuelle de 750 € HT.

Education

Tarifification des séjours d'été 2026

Mme Rocaboy propose l'organisation de 4 séjours cet été :

Dates	Programme	Coût réel/enfant	Tarif retenu
6 au 10 juillet 26	Camp Enfance MER Binic (22), 8-11 ans	127, 10 €	125 €
20 au 24 juillet 26	Camp Enfance TERRE Binic (22), 8-11 ans	186, 23 €	180 €
27 au 31 juillet 26	Camp Jeunesse MER St-Pierre Quiberon (56), 12 ans+	182, 76 €	180 €
3 au 7 août 26	Camp Jeunesse TERRE Oceano Loisirs (85), 12 ans+	175, 94 €	175 €

Le Conseil Municipal valide le programme et les tarifs des séjours.

Demande de participation financière exceptionnelle au séjour classe de mer de l'école de St Vran

Sur proposition de la commission éducation, le Conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de participation financière exceptionnelle de l'école de St Vran pour la classe de mer sur la commune de Sarzeau du 7 au 10 avril 2026. La commune participe déjà à hauteur de 40 €/enfant habitant Le Mené (520 € pour 13 enfants).

Demande de participation financière au séjour classe de mer de l'école St Joseph de Plémet

Le Conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande. La commune n'apporte aucun financement pour des enfants habitant Le Mené et scolarisés dans une école hors Mené.

Séjour Ski enfance jeunesse vacances d'hiver 2027

Le secteur Enfance Jeunesse propose un séjour ski du 27 février au 5 mars 2027 en Savoie à Crest Voland (20 enfants de 8 à 10 ans et 16 jeunes de 11 à 14 ans).

Devis : 19 800 € soit 495 €/personne (vs 420 €/personne en 2023 et 457 €/personne en 2025). Le Conseil Municipal valide le devis du séjour.

Questions diverses

Collinée / Construction gendarmerie : pose de la 1^{re} pierre

La 1^{re} réunion de coordination des travaux est programmée le jeudi 12 mars prochain. Les terrassements pourraient commencer fin mars/début avril. Une « pose de la 1^{re} pierre » peut être organisée vers la mi-avril. Le Conseil donne son accord.

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2026

Étaient présents (34)
Étaient absents en ayant donné pouvoir (1) :

Création du bureau municipal et désignation de ses membres

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la création d'un bureau municipal dont le rôle principal sera de :

- Examiner les affaires courantes
- Préparer les travaux du Conseil Municipal.
- Assurer le suivi des décisions prises.
- Coordonner l'action des commissions.

Monsieur le Maire propose que le bureau municipal soit composé comme suit :

- DABOUDET Gérard
- POULAILLON Martine
- HINGANT Arlette
- CHEVALIER Pascal
- ERMEL Isabelle
- KERAUDREN Charlotte
- PERRIN Yvon
- GANNAT Marie Hélène
- CONAN Cyril
- BEDEL Martine
- DONNE Jean Michel
- SAGORY Kevin
- JAFFROT Eric
- ROUILLÉ Daniel
- MOY Jean Yves

Centre communal d'action sociale (CCAS) : composition et désignation

Pour siéger au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Municipal décide de désigner 8 élus et Monsieur le Maire a arrêté les membres nommés suivants :

- M^{me} POULAILLON Martine - *Saint-Jacut du Mené*
- M^{me} BEDEL Martine - *Langourla*
- M^{me} QUERE Mélanie - *Plessala*
- M^{me} HAMET-DEBEGUE Céline - *Le Gouray*
- M^{me} BADOUAL Louissette - *Saint-Gouëno*
- M^{me} GANNAT Marie-Hélène - *Saint-Gilles du Mené*
- M^{me} FLEHO Marie-Claude - *Plessala*
- M^{me} OLIVROT Mélanie - *Saint Gilles du Mené*
- M^{me} AIGNEL Thérèse - *Saint-Gouëno*
- M^{me} HAMEON Monique - *Le Gouray*
- M^{me} BLAIS Mylène - *Collinée*
- M^{me} MATHELET Catherine - *Langourla*
- M^{me} PREAUCHAT Nadine - *Saint-Jacut du Mené*
- M^{me} PRESSE Nathalie - *Saint-Gilles du Mené*
- M^{me} POIDEVIN Chantal - *Le Gouray*
- M. SOULABAILLE Alain - *Plessala*

Centre intercommunal d'Action Sociale CIAS : désignation d'un représentant

Mme Martine POULAILLON représentera la commune au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Désignation de 3 délégués titulaires pour le syndicat d'eau de la Vieille Lande

Le Conseil municipal a désigné : Jean-Yves MOY, Jean-Luc LABBÉ et Jean-François ROCABOY.

Désignation de 1 délégué titulaire pour le syndicat d'eau La Hutte- Caulnes - Quelaron

Le Conseil Municipal a désigné comme délégué titulaire : Rémy TERTRE et comme délégué suppléant : Matthieu VAYER.

Désignation de 1 délégué titulaire pour le syndicat mixte Arguenon-Penthievre

Le Conseil Municipal a désigné comme délégué titulaire pour le SMAP : André CHÉREL et comme délégué suppléant : Jean-Yves MOY.

Nomination d'un représentant au syndicat mixte du SAGE Rance Frémur. Le conseil municipal désigne M. André CHÉREL.

Désignation de 2 délégués titulaires pour le syndicat départemental d'électricité

2 délégués titulaires : Patrice COLLET et André CHÉREL, 2 délégués suppléants : Yvon PERRIN et Pascal CHEVALIER. Nomination des représentants de la commune dans les offices et associations

Désignation des représentants auprès de l'ODCM (office de développement culturel du Mené)

Le conseil municipal décide de désigner : Charlotte KERAUDREN, Jean-Michel DONNE, Céline HAMET-DEBÈGUE en qualité de membres titulaires et Gérard DABOUDET, Cyril CONAN et Louissette BaDOUAL en qualité de membres suppléants.

Représentants aux conseils d'école et au conseil d'administration du collège

Le Conseil municipal désigne M^{me} Isabelle ERMEL, représentante au sein des Conseils d'école Mené Est et Ouest. Conseil d'administration du collège VASARELY : Le Conseil municipal désigne M^{me} Marie-Hélène GANNAT, représentante au sein du Conseil d'administration du collège VASARELY.

Hommage à Bernard Chapin

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris la disparition le 19 février dernier de Bernard CHAPIN, ancien Adjoint puis Maire-délégué du Gouray. C'est Jean-Michel DONNE, actuel Maire-délégué du Gouray, qui a tenu à lui rendre un bel hommage.



Le 10 mai 2025, Bernard CHAPIN en qualité de représentant du DSDEN assistait à une réunion de travail sur le projet de l'école du Gouray.

Bernard, l'homme d'engagement et de conviction. Ceux qui ont croisé la route de Bernard, qu'ils l'aient côtoyé intimement ou à travers ses activités associatives, gardent en mémoire un homme d'engagement. Cet engagement, il l'a porté tout au long de sa vie, tant sur le plan politique qu'humain. Un parcours politique marqué par la loyauté et l'action

Bernard a servi sa commune pendant deux mandats, toujours aux côtés de Michel FABLET. En mars 2008, il devient deuxième adjoint, puis premier adjoint en 2014. En 2017, face à la maladie de son ami, il assume avec humilité et détermination la responsabilité de maire-délégué de la commune déléguée du Gouray. Ce choix ne fut pas facile : il doutait de sa

légitimité, mais son sens du devoir a primé. Ensemble, ils ont transformé Le Gouray, réalisant des projets majeurs comme la nouvelle mairie, le cabinet médical ou la salle de sports, qu'il a tenu à nommer « Halle Michel FABLET » en hommage à son compagnon de route.

Un visionnaire écologique et un défenseur de la laïcité

Avec Jacky Aignel, Bernard a impulsé des projets audacieux : les maisons solaires et les chaudières à bois, qui ont eu un retentissement national. Il croyait en la transition écologique et en la nécessité d'agir localement. Par ailleurs, il était profondément attaché à la laïcité, défendant la neutralité de l'État, le respect du pluralisme et la liberté de croire ou de ne

pas croire.

Un élu disponible, bienveillant et rassembleur

Les élus et les agents communaux se souviennent d'un homme toujours disponible, à l'écoute, capable d'accueillir les idées de chacun. Il savait apaiser les tensions, défendre les agents qu'il estimait victimes d'injustice, et instaurer un climat de confiance. Ses réunions régulières favorisaient le consensus, et son ouverture d'esprit a été déterminante lors de la création de la commune nouvelle du Mené.

Un homme de terrain et de débat

Bernard n'était pas seulement un élu local : il a aussi porté la voix du Mené lors de séminaires, défendant les actions de la commune et cherchant à s'inspirer d'autres expériences pour renforcer la transition écologique.

Un sourire, une voix, une présence

Les agents se souviennent de sa gaité, de son éloquence, de ses anecdotes humoristiques et de ses gestes amples. Il était facile d'entrer en contact avec lui, et chacun gardera en mémoire son sourire malicieux, sa voix puissante entonnant La Marseillaise ou Le Chant des partisans. Un héritage qui perdure

Comment résumer une vie d'élu ?

Chacun gardera sa propre image de Bernard : engagé, entreprenant, volubile, homme de débat et d'action. Une élue du Gouray l'a résumé avec justesse : « Qu'est-ce qu'on a rigolé. » Bernard, tu nous manques déjà.

Comprendre la taxe des ordures ménagères (TEOM incitative - TEOMi)

LA TEOMI : UN SERVICE QUI NOUS CONCERNE TOUS

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilées (TEOMI) est un sujet qui, bien que géré à l'échelle de notre intercommunalité, touche chacun d'entre nous au quotidien. En tant que maire, il m'a semblé essentiel de vous éclairer sur les évolutions à venir de ce service public, afin que vous compreniez comment il s'adapte pour mieux répondre à vos besoins et aux enjeux de notre territoire. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où la gestion des déchets rime avec efficacité et responsabilité !

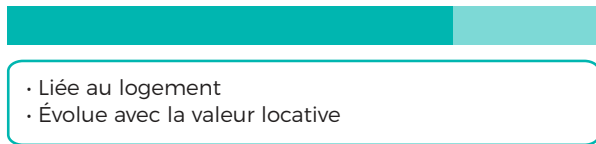
Qu'est-ce que la TEOMi

La TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) sert à financer :

- La collecte des déchets ménagers;
- Le traitement, la valorisation et le recycler;
- La gestion des 9 déchetteries ;
- Elle prend en compte la quantité de déchets produits.

Comment est calculée la taxe ?

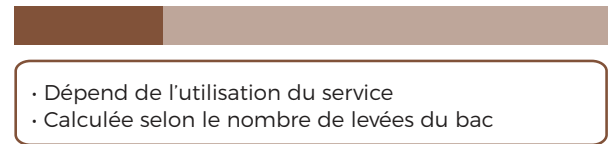
75 % Part fixe



- Liée au logement
- Évolue avec la valeur locative

Cette part finance l'ensemble du service de gestion des déchets.

25 % Part variable



- Dépend de l'utilisation du service
- Calculée selon le nombre de levées du bac

Au-delà du forfait, plus le bac est présenté à la collecte, plus la part variable augmente.

Nombre de levées



Forfait annuel de **12 levées par an** facturé en **2027**



Réduire les déchets



Favoriser le tri et le recyclage



Rendre la taxe plus équitable



Agir pour l'environnement

En 2026



Les bacs d'ordures ménagères de Loudéac Communauté sont équipés d'une puce électronique. Ainsi, depuis le **1^{er} janvier 2026**, chaque bac est **scanné** lors de chaque collecte pour comptabiliser **le nombre de levées**.

En 2027

- La **TEOMI** : restera adossée à la **valeur locative** du logement, avec un taux **prévisionnel calculé à ce stade à 11, 61%**. Le taux de TEOMI va donc **baisser** en 2027, mais viendra s'y **ajouter une part variable, qui inclura, au-delà du forfait, un coût lié au comportement des usagers**.
- Globalement, le montant à prévoir restera le **même**.
- Les tarifs définitifs seront votés en fin d'année 2026 ; Il faut surtout **éviter** de sortir des bacs à moitié pleins.

Simulation de la part variable selon les données 2026

Taille du bac	120L	240L	360L	770L
Forfait 12 levées/an	47, 52€	95, 04€	142, 56€	304, 92€
Levée supplémentaire	3, 96€	7, 92€	11, 88€	25, 41€

Moins de déchets ➔ Moins de levées
TAXE MIEUX MAITRISÉE

20
26

Budget

Une gestion rigoureuse au service des habitants

Dans un contexte national marqué par le redressement des finances publiques, la commune du Mené est confrontée à une baisse de ses ressources estimée à 116 000 €. Malgré cette contrainte, la municipalité maintient une trajectoire financière maîtrisée et poursuit ses engagements en faveur du territoire.

Ainsi, en 2026, la commune consacre 4,11 millions d'euros à l'investissement afin de continuer à améliorer le cadre de vie des habitants et préparer l'avenir. Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des ménages, l'équipe municipale fait le choix de n'augmenter que le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Elle veille également à contenir le recours à l'emprunt, en ajustant au plus près la programmation des projets. Présenté lors du conseil municipal du 16 avril par Gérard DABOUDET, Maire, le budget 2026 s'équilibre à 12 735 541, 25 € en section de fonctionnement et à 7 065 826,98 € en section d'investissement.

Ce budget traduit la volonté de la commune de concilier rigueur de gestion, maintien des services publics et poursuite des investissements utiles au quotidien des habitants.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



Dépenses réelles de fonctionnement

9.05 MILLIONS €



Recettes réelles de fonctionnement

10.65 MILLIONS €



0 % Augmentation des taux TF/TFNB
Taxe foncière
Taxe foncière non bâtie
et **6.35 %** THRS
Taxe habitation résidences secondaires



Emprunts

800 000 €



Autofinancement

980 000 €

Capacité de l'année à financer les investissements



Investissements

4.1 MILLIONS €



Subventions d'investissement

703 000 €

UN ENDETTEMENT MESURÉ

Encours de la dette :

11 726 000 €

au 31 décembre 2025

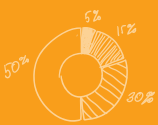
Ratio de

désendettement

satisfaisant :

5.63 années*

seuil d'alerte 12 années*



14



Projets engagés 2026

Plessala

Construction de la halle récréative



136 500 € TTC

Plessala

Aménagement de la bibliothèque



104 000 € TTC

Collinée

Aménagement de la rue André Gilles



624 000 € TTC

Saint-Jacut du Mené

Opération d'effacement des réseaux



130 000 € TTC

Langourla

Les enduits intérieurs de l'église



80 000 € TTC

DÉMARRAGE DES TRAVAUX CETTE ANNÉE

Collinée

Locaux de service et techniques de la nouvelle brigade de gendarmerie



1 215 000 € TTC
Aides : 268 700 €.

Saint Gouëno

Création d'un bike park



60 000 € TTC
avec 80 % de subvention

Le Gouray

Création d'un cabinet dentaire



Montant estimatif :
535 000 € TTC.

Saint Gilles du Mené

Aménagement de la place de la mairie



420 000 € TTC

Le Gouray - Plessala

Études d'aménagement de 2 lotissements d'habitat



35 600 € TTC



DOSSIER

Une nouvelle équipe municipale à votre service

Le maire

Les maires délégués



Gérard DABOUDET
Maire de la commune Le Mené
Vice-Président de LCBC



Yvon PERRIN
Maire délégué de Collinée
Patrimoine bâti



Isabelle ERMEL
Maire déléguée de Langourla
Éducation



Jean-Michel DONNE
Maire délégué du Gouray
Développement durable
& citoyenneté



Jean-Yves MOY
Maire délégué de Plessala
Patrimoine foncier &
gestion locative



Eric JAFFROT
Maire délégué
de Saint-Gilles du Mené
Espaces publics
& aménagement



Arlette HINGANT
Maire déléguée
de Saint-Gouëno
Service à la population



Cyril CONAN
Maire délégué
de Saint-Jacut du Mené
Vie associative & sportive
Vice-Président de LCBC

Les adjoints



Martine POULAILLON
1^{ère} Adjointe
Action sociale



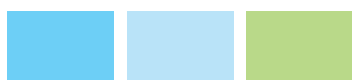
Kévin SAGORY
2^e Adjoint
Finances & ressources
humaines



Charlotte KERAUDREN
3^e Adjointe
Culture



Pascal CHEVALIER
4^e Adjoint
sécurité & Commune déléguée
de Saint-Gouëno



Les adjoints



Marie-Hélène GANNAT
5^e Adjointe

Petite enfance & enfance



Rémy TERTRE
6^e Adjoint

Propreté urbaine et en
campagne & commune
déléguée de Saint-Jacut
du Mené



**Emmanuelle
SCHMITTAG**
7^e Adjointe

Communication



Jean-Luc LABBÉ
8^e Adjoint

Urbanisme & accessibilité
commune déléguée de
Saint-Gilles du Mené



Martine BEDEL
9^e Adjointe

Politique de gestion et
de valorisation végétale -
environnement - Commune
déléguée de Langourla

Les adjoints aux maires délégués



André CHEREL

Adjoint au maire
délégué de Collinée



Daniel ROUILLÉ

Adjoint au maire délégué du
Gouray



Mélanie QUÉRÉ

Adjointe au maire délégué
de Plessala

Les conseillers municipaux



Jean-François ROCABOY
Conseiller municipal



Louissette BADOUAL
Conseillère municipale



Frédéric FLAUD
Conseiller municipal



Marie-Noëlle COLLET
Conseillère municipale



Patrice COLLET
Conseiller municipal



Aedin LACHERVER
Conseillère municipale



Marie-Claude FLÉHO
Conseillère municipale



Mélanie OLIVROT
Conseillère municipale



Matthieu VAYER
Conseiller municipal



Fabrice DESORT
Conseiller municipal



Cathy DIELH
Conseillère municipale



Céline HAMET-DEBÈGUE
Conseillère municipale



Anne-Marie ROUXEL
Conseillère municipale



Nicolas CARRO
Conseiller municipal



Charlotte LE GOFF
Conseillère municipale



CATHERINE MATHELET
Conseillère municipale
suppléante



YANNICK BELNARD
Conseiller municipal
suppléant

RÉSULTATS PAR BUREAU DE VOTE :

**NOMBRE D'ÉLECTEURS
INSCRITS SUR LES LISTES**

4532

NOMBRE D'ABSTENTION

2263

NOMBRE DE VOTANTS

2269

PROCURATIONS

26

BLANCS

96

NULS

301

**LISTE "UNE FORCE COLLECTIVE"
MENÉE PAR GÉRARD DABOUDET**

**1872
voix obtenues**



COLLINÉE

186

VOTES

LANGOURLA

172

VOTES

LE GOURAY

386

VOTES

PLESSALA

540

VOTES

ST-GILLES DU MENÉ

147

VOTES

SAINT GOUËNO

227

VOTES

SAINT-JACUT DU MENÉ

214

VOTES

Les commissions

Ce sont 11 commissions thématiques qui ont été installées pour :

- Étudier en détail les dossiers avant leur présentation en Conseil Municipal.
- Proposer des orientations ou des projets.
- Favoriser la concertation et l'expertise sur des sujets précis.

Par ailleurs, le Conseil municipal a aussi acté le principe de la création de commissions mixtes projets pour les projets structurants afin d'avoir un regard croisé entre les Elus de la commune déléguée lieu de réalisation du projet, et ceux de la commission thématique concernée (Education - vie associative et sportive - culture...) et de la commission support, c'est-à-dire : soit patrimoine bâti ou espaces publics et aménagement.

Commission Accessibilité



MEMBRES ÉLUS :

Jean-Luc LABBÉ, Vice - Président,
Jean-Michel DONNE,
Yvon PERRIN, Eric JAFFROT,
Rémy TERTRE et
Marie-Noëlle COLLET,

MEMBRES NOMMÉS :

Mme Isabelle LE CHATTON,
M^{me} Alice FANOULLÈRE,
M^{me} Emmanuelle FOURNIER &
M. Valéry AUDRAIN

Commission communication



Emmanuelle SCHMITTAG, Vice - Présidente,

Anne-Marie ROUXEL, Charlotte LE GOFF, Mélanie OLIVROT,
Aedin LACHEVER, Matthieu VAYER, Cathy DIELH, Patrice COLLET

Commission culture



Charlotte KERAUDREN, Vice - Présidente, Louissette BADOUAL,
Kévin SAGORY, Céline HAMET-DEBÈGUE, Martine POULAILLON

Commission eau



André CHÉREL, Vice - Président, Jean-Yves MOY,
Pascal CHEVALIER, Fabrice DESORT, Jean-Luc LABBÉ,
Jean-François ROCABOY

Commission éducation



Isabelle ERMEL, Vice - Présidente, Marie-Hélène GANNAT,
Cathy DIELH, Aedin LACHEVER, Anne-Marie ROUXEL,
Emmanuelle SCHMITTAG, Marie-Noëlle COLLET

Commission développement durable & citoyenneté



Jean-Michel DONNE, Vice - Président, Fabrice DESORT,
Matthieu VAYER, Rémy TERTRE, Patrice COLLET,
Nicolas CARRO

Commission finances & gestion des ressources humaines



Kévin SAGORY, Vice - Président, Yvon PERRIN, Cyril CONAN,
Isabelle ERMEL, Arlette HINGANT, Martine POULAILLON,
Jean-François ROCABOY, Jean-Yves MOY, Jean-Michel DONNE,
Eric JAFFROT, André CHÉREL, Fabrice DESORT,
Marie-Claude FLÉHOT



Commission patrimoine foncier & gestion locative

Jean-Yves MOY, Vice - Président, Daniel ROUILLÉ, Nicolas CARRO, Marie-Claude FLÉHO, Martine BEDEL, Cathy DIELH, Eric JAFFROT



Commission sport & vie associative

Cyril CONAN, Vice - Président, Mélanie OLIVROT, Kévin SAGORY, Céline HAMET-DEBÈGUE, Anne-Marie ROUXEL, Charlotte KERAUDREN, Charlotte LE GOFF, Matthieu VAYER, Marie-Noëlle COLLET



Commission travaux Patrimoine bâti

Yvon PERRIN, Vice - Président, Jean-Michel DONNE, Kévin SAGORY, Frédéric FLAUD, Daniel ROUILLÉ, Marie-Noëlle COLLET, Remy TERTRE, Pascal CHEVALIER, Nicolas CARRO, Jean-Luc LABBÉ



Commission espaces publics & aménagement

Eric JAFFROT, Vice - Président, Martine BEDEL, Pascal CHEVALIER, Jean-François ROCABOY, Nicolas CARRO, André CHÉREL, Rémy TERTRE, Frédéric FLAUD, Fabrice DESORT, Daniel ROUILLÉ, Jean-Yves MOY, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN



Représentants au CCAS

ÉLUS : Martine POULAILLON, Vice - Présidente, Martine BEDEL, Mélanie QUÉRÉ, Céline HAMET-DEBÈGUE, Louissette BADOUAL, Marie-Hélène GANNAT, Marie-Claude FLÉHO, Mélanie OLIVROT

MEMBRES NOMMÉS : Thérèse AIGNEL, Monique HAMÉON, Mylène BLAIS, Catherine MATHELET, Nadine PRÉAUCHAT, Nathalie PRESSE, Chantal POIDEVIN, Alain SOULABAILLE



Président de LCBC

Le 3 avril dernier, Xavier HAMON a été réélu Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre.



Bretagne Centre

2 Vice-Présidents

La commune Le Mené est représentée au sein de la gouvernance de LCBC avec 2 Vice-Présidents,



Gérard DABOUDET, Vice-Président au traitement et à la collecte des déchets



Cyril CONAN, Vice-Président au sport et aux équipements sportifs

Les élus communautaires

Le Conseil communautaire de LCBC est composé de 69 membres, qui siègent tous les mois pour délibérer sur la gestion des services et les projets communautaires.

Les 8 élus de la commune qui siègent au Conseil communautaire de LCBC jouent un rôle essentiel dans la représentation et la défense des intérêts de notre territoire. Leur mission principale est de participer activement aux décisions qui concernent l'avenir de notre intercommunalité, en veillant à ce que les projets et les politiques publiques répondent aux besoins spécifiques de notre commune et de ses habitants.

Au sein du Conseil communautaire, ces 8 élus vont contribuer à la définition des grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de transition écologique, de gestion des déchets, ou encore de politique sociale, culturelle et sportive.

8 Représentants du Mené à LCBC



Gérard DABOUDET



Arlette HINGANT



Jean-Yves MOY



Isabelle ERMEL



Yvon PERRIN



Martine POULAILLON



Cyril CONAN



Marie-Hélène GANNAT

LE MANDAT EN 4 POINTS CLÉS



1

La **bonne gestion** des deniers publics :

Nous savons que nous allons être mis à contribution du redressement des comptes publics ce qui va avoir un impact sur nos marges de manœuvre.

2

La **valorisation** du capital humain

Nous allons continuer à bien travailler avec les agents de la commune qui, avec les élus et les forces vives que sont les entreprises et les associations, sont les artisans de l'amélioration de la vie quotidienne des menéens.

3

La **proximité** et la participation citoyenne

Nous devons rester proches des concitoyens, être à l'écoute de tous les menéens et les associer aux décisions qui les concernent.

4

L'aménagement équilibré de notre commune nouvelle

Nous allons traduire notre programme électoral en projet de mandat où nous partagerons l'ambition d'un développement local équilibré.



COLLINÉE : *Une pharmacie flamboyante neuve !*



« Nous sommes très contentes de continuer l'aventure avec toute notre équipe ! » se réjouissent Fanny et Clémence, les pharmaciennes qui ont ouvert leur tout nouvel établissement à la mi-mars.
De gauche à droite : Marie-Line, Élodie, Clémence, Fanny, Mathilde, Gwendeline (apprentie) et Tania (absente sur la photo).

Un équipement au service de tous !

La nouvelle pharmacie du Mené a récemment ouvert ses portes au lieu-dit - La Croix Jeanne Even - à Collinée. Mené Mag est allé à la rencontre des deux pharmaciennes qui sont ravies de pouvoir travailler dans des locaux neufs, vastes, clairs et adaptés aux attentes de la clientèle.

« Nous sommes très heureuses de l'aboutissement de ce projet que nous avons en tête depuis plusieurs années », soulignent d'entrée Fanny et Clémence. « Prioritairement, nous avons besoin de plus d'espace et d'une meilleure accessibilité ».

Avec une surface de vente d'environ 100 m² et un parking proche de la D 792, disposant d'un accès aménagé, ces deux premiers objectifs sont parfaitement remplis.

Le troisième : mieux répondre aux multiples missions désormais confiées aux pharmacies (vaccination ou tests rapides d'orientation diagnostique des angines et des infections urinaires...), l'est tout autant. « Nous souhaitons également mettre en avant le service proposé de téléconsultation. Voici comment cela fonctionne :

après s'être créé un compte sur la borne, le patient est mis en contact avec un médecin généraliste. La borne est équipée d'un casque et d'outils télé-connectés : otoscope, dermatoscope, tensiomètre... C'est un service disponible à partir de l'âge de 3 ans.

Au final, disposer de pièces dédiées à chacune de ces activités facilite notre travail et la prise en charge des patients ».



**Du lundi au vendredi de :
9h à 12h45 et de 14h15 à 19h30
Samedi : de 9h à 13h
Dimanche : fermé**



**Tél. 02 96 31 40 12
Vaccination, tests de dépistage rapide, tests rapides d'orientation diagnostique & téléconsultation**

Les nouveaux locaux de la pharmacie disposent de 110 m² de vente et d'un parking avec accès aménagé.



*Ouverture de l'épi'curieux
Bar - Snack - épicerie*



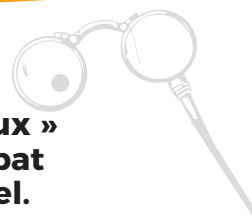


Lors de l'inauguration, Gérard Daboudet, Maire et Eric Jaffrot, Maire délégué de Saint-Gilles du Mené ont tenu à préciser que :

„ Aujourd'hui, nous écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire de notre commune nouvelle. Nous inaugurons bien plus qu'un commerce : nous célébrons la résilience, l'audace, et la solidarité qui animent notre territoire. Ce bar-épicerie-snack, « L'épi-curieux », c'est le symbole d'une commune qui refuse de voir disparaître ses services, ses lieux de vie, et qui se bat pour offrir à ses habitants les conditions d'un quotidien plus facile, plus convivial, plus humain. Notre charte est claire : maintenir des services et des équipements dans chacune de nos communes déléguées. Parce que pour nous, chaque bourg compte, chaque habitant mérite d'avoir accès à l'essentiel, sans devoir parcourir des kilomètres. „



L'histoire de « L'Epi-curieux » c'est avant tout un combat pour préserver l'essentiel.



Ce combat a pu être mené parce
que les financeurs ont
répondu présents :

Loudéac Communauté
Bretagne Centre au titre
de sa politique de
sauvegarde du dernier
commerce avec un
montant d'aide de

100 000 €

L'État, via l'Agence
Nationale de Cohésion
des Territoires avec son fonds
de soutien aux derniers
commerces pour un montant de

50 000 €

et le Fonds vert pour sa rénovation
énergétique pour un montant de

150 000 €.

Soit un total de **300 000 €** de subventions
pour concrétiser ce beau projet d'un montant
de près de **600 000 € HT.**

„ Un appel à tous : faisons vivre « L'épi-curieux » ensemble !

Mais un commerce, aussi beau soit-il, ne vit que par ceux qui le fréquentent. Alors aujourd'hui, je m'adresse à chacun d'entre vous : venez, consommez local, soutenez Corentin. C'est ensemble que nous ferons de ce lieu un succès, un point de ralliement pour tous les habitants. La commune a fait sa part, à vous maintenant de jouer le jeu !

Pour conclure leurs propos, Gérard Daboudet et Eric Jaffrot ont réaffirmé que Le Mené avance ensemble, et souligné "Corentin, tu incarnes cette nouvelle génération qui ose, qui s'engage, qui croit en son territoire. Nous sommes fiers de t'accompagner."





Repris par un enfant du pays !

Corentin Presse, natif de Saint-Gilles du Mené, est très satisfait de ses premiers mois d'activité. Il a fait le choix de travailler seul et de développer son activité au fur et à mesure. « Pour l'instant je prends mes marques en me basant sur un prévisionnel prudent et jusqu'à présent ça va ». Pour durer, Corentin sait qu'il va devoir tenir ses horaires tout en faisant preuve de souplesse en s'adaptant aux attentes de sa clientèle, par exemple à l'occasion des événements sportifs qu'il diffuse et lors de réunions familiales ou associatives...

Depuis le 13 février, Corentin PRESSE a pris les commandes de l'Épicurieux, nouveau bar épicerie de Saint-Gilles du Mené, idéalement situé en cœur du village avec un parking à proximité. Corentin nous explique pourquoi et comment il a repris l'ex « Boussole » fermée en 2022 et entièrement réhabilitée depuis par la commune.

« Je l'ai fait parce que c'est ici, à St-Gilles, que j'y suis né et que je m'y sens bien ! ».

Pouvait-t-on espérer mieux qu'un enfant du pays pour relever un tel challenge ? Sans doute pas, mais rembobinons le film :

« J'ai débuté comme commercial dans le secteur agricole. Au bout de quelques années, j'ai eu envie de faire une pause avec en tête l'idée de reprendre une affaire. Fin 2024, je suis parti faire une saison en Savoie. Je travaillais dans une ferme laitière, m'occupant de la vente directe de fromages ». C'est un peu le déclic pour lui.

Au courant du projet de réouverture de ce commerce Saint-Gillois, il sait qu'on peut y tenir une épicerie. « J'ai essayé de voir si on pouvait se fournir localement, pas avec de simples produits de dépannage ».

Le jeune homme, conseiller municipal de 2020 à 2026, est bien placé pour savoir que l'investissement de la commune est à la hauteur et donne à cette réouverture de réelles chances de réussite. Il sait aussi qu'il peut compter sur le soutien des siens avant de se lancer.

Juillet 2025, sa candidature est retenue. Il lui reste quelques mois pour se préparer. Corentin investit 15 000 € dans des armoires réfrigérées, un équipement TV et dans du mobilier qu'il fabrique en partie avec l'aide de proches en utilisant tonneaux à cidre, caisses à bouteilles ou encore des planches récupérées dans une ancienne scierie Saint-Gilloise pour réaliser ses plateaux de table... Touche boisée qui réchauffe ce vaste espace rénové et lumineux : « c'est beau, me disent souvent les gens en entrant pour la première fois ».

De fait, en se rendant à l'Épicurieux, vous n'entrez pas que dans un café-épicerie, mais d'abord et avant tout dans un lieu de vie où il fait bon se retrouver.

Allez-y, Corentin vous y attend !



 **Lundi : fermé**
Mardi : 16 h - 20 h
Mercredi : 08 h - 13 h ; 16 h - 20 h
Judi : 8 h - 13 h ; 16 h - 20 h
Vendredi : 8 h - 13 h ; 16 h - 01 h
Samedi : 9 h - 20 h
Dimanche : 9 h - 13 h ; 17 h - 20 h

 **Tél. 02 96 34 24 66**
Services : Journaux, dépôts de pain et de galettes

Corentin tient à proposer à sa clientèle des produits locaux à l'image de ces crêpes et galettes fabriquées à Plémet et livrées chaque jeudi soir.

Une histoire de transformation

La ferme des Grands Prés est une des entreprises agricoles remarquables du territoire et même au-delà puisqu'elle vient d'être doublement médaillée pour ces produits laitiers au concours du Salon de l'Agriculture à Paris.

Il est des noms qui vous trottent dans la tête. Au Mené, la ferme des Grands Prés en fait assurément partie. D'abord parce que ce nom se retient facilement, ensuite parce qu'on peut le lire au rayon frais de nos magasins de proximité jusque dans les présentoirs réfrigérés de l'Épi'curieux à Saint-Gilles (lire ci-contre).

Côté élevage, c'est une ferme en conventionnel. Son système herbager compte 90 vaches laitières et 170 hectares se partageant entre pâtures et cultures (maïs, orge, blé, colza). Une exploitation fonctionnant sans OGM⁽¹⁾ et certifiée Haute Valeur Environnementale (HVE). De quoi garantir la qualité de sa matière première : le lait. Sur les 650 000 litres produits chaque année, l'équipe du labo en transforme les deux tiers en lait ribot, yaourts, crème fraîche et fromage blanc écoulés dans les grandes et moyennes surfaces du département et, de plus en plus, les collectivités.

Créé en 1986 par Joseph SAUVÉ et Guy HERVÉ, le GAEC⁽²⁾ des Grands Prés a commencé à valoriser une partie de son lait dès 1993, année où Elisabeth, la femme de Guy est devenue la troisième associée, prenant en charge la transformation. Depuis le 1^{er} janvier 2020, Gildas AIGNEL (élevage et cultures), Gwenola SANTIER (transformation) et Laurent le BAIL (gestion commerciale et communication) après tous être passés par la case salariée de ce même GAEC les ont remplacés après tous avoir été salariés de ce même GAEC. Aujourd'hui, la ferme des Grands Prés représente 9,5 équivalents temps pleins (y compris les trois associés). Entreprise agricole performante, elle parvient à maintenir ses parts de marchés dans ce créneau des produits locaux frais, bien plus concurrentiel qu'il ne l'était à sa création.

¹ OGM : organisme génétiquement modifié

² GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Crème et fromage blanc bien bronzés

Chaque année, le Salon de l'agriculture décerne des prix aux meilleurs produits laitiers, sous forme de médailles. Un jury composé de professionnels, de producteurs et de consommateurs effectue une dégustation à l'aveugle, notant chaque produit sur des critères précis : goût, aspect, respect de la tradition.

« L'an dernier, on a voulu voir ce qu'on valait, raconte Laurent LE BAIL, en inscrivant à ce concours le fromage blanc et la crème fraîche, nos deux produits historiques mis au point et lancés par Guy HERVÉ et Joseph SAUVÉ. Résultat : une médaille de bronze à chacun d'eux ! C'est à la fois une belle reconnaissance de la qualité de nos

produits et du savoir-faire de l'équipe et, en même temps, un joli clin d'œil à nos prédécesseurs qui ont mis au point les recettes.

Côté retombées commerciales, l'équipe des Grands Prés note, pour le moment, un effet au sein des collectivités : « On est principalement en contact avec les chefs cuistots de ces établissements qui, d'ailleurs, ne sont pas surpris de cette distinction. Je citerai, par exemple, le chef du lycée agricole de la ville Davy, à Quessoy, qui nous prenait déjà du fromage blanc et qui, maintenant, commande aussi de la crème fraîche ! ».



De gauche à droite : Morgane, Gwenola et Laura, une partie de l'équipe à la fromagerie de la ferme des Grands Prés (Absents : Laetitia, Stéphanie et Sylvain).



La crème fraîche et le fromage blanc de la ferme des Grands Prés ont chacun obtenu la médaille de bronze au salon de l'agriculture de Paris en février dernier.



AGENDA : samedi 13 juin, le GAEC des Grands Prés fête ses 40 ans.

Portes ouvertes de la fromagerie de 11h à 18h

Repas fermier le soir sur réservation - Fest-Noz le soir à partir de 21h - 02 96 26 18 65



INAUGURATION DU NOUVEL ACCUEIL PERISCOLAIRE DE PLESSALA

Ce lieu de plus de 180 m², conçu pour accueillir avant et après l'école une trentaine d'enfants, incarne bien plus qu'un simple équipement : il est le fruit d'une ambition collective, celle de faire grandir et d'accueillir au mieux chaque enfant du Mené.



28
11

Un équipement moderne, inclusif et durable

Ce nouvel ALSH, c'est avant tout :

- Un lieu sûr, accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec pousettes.
- Un espace adapté, pensés pour le bien-être des enfants et le confort

des agents qui les accompagnent au quotidien.

- Un projet vertueux, intégré dans notre démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) : matériaux biosourcés, performance énergétique, respect de l'environnement.
- Un outil de cohésion sociale, essentiel pour les familles qui trouvent ici

un lieu d'épanouissement et d'intégration pour leurs enfants.

Un symbole pour l'avenir de notre commune

Ce bâtiment, c'est bien plus que des murs. C'est la promesse faite à chaque famille qui s'installe chez nous : celle de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale, grâce à des services publics de qualité.

Gérard DABOUEt et Roselyne RO-CABOY, alors Maire-déléguée de Plessala et Maire-adjointe à l'éducation ont conclu leurs propos en précisant qu' *"en inaugurant cet ALSH, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de Plessala et de la commune nouvelle Le Mené. Une page où la ruralité rime avec modernité, où l'accueil des enfants est une priorité, où chaque famille peut accéder en proximité à un service essentiel du quotidien"*.

INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE BOIS DE PLESSALA

Cette nouvelle chaufferie bois-énergie, symbole concret de notre engagement collectif pour un territoire durable, résilient et solidaire.



28
11

Dès 2014, la commune de Plessala s'est dotée d'un réseau de chaleur alimentant la mairie, le centre

culturel et l'EHPAD du Soleil d'Or. Pourtant, malgré cette volonté initiale, des défauts de conception ont

longtemps pénalisé son fonctionnement, obligeant le recours massif au fioul, avec des conséquences économiques et environnementales inacceptables.

Face à ce constat, Gérard DABOUEt précise que "nous avons choisi de ne pas baisser les bras. Grâce à une étude approfondie, nous avons imaginé une solution ambitieuse : relocaliser la chaufferie, optimiser son fonctionnement, et surtout, augmenter massivement la part d'énergie renouvelable. Cette inauguration est une nouvelle étape dans notre démarche de territoire à énergie positive. Elle prouve que, même dans une commune rurale, l'innovation et l'écologie peuvent rimer avec efficacité et service public. Elle montre aussi que la transition énergétique n'est pas une utopie, mais une réalité que nous construisons chaque jour, ensemble".

RÉCOLTE DE JOUETS

Une belle mobilisation solidaire portée par les enfants du CME

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour organiser une collecte de jouets au profit de l'association "Jouets Sans Frontières".

En décembre 2025, les habitants ont été invités à déposer jouets, livres et peluches dans les garderies de chaque commune déléguée et grâce à la générosité de tous, de nombreux dons ont pu être réunis, témoignant d'un formidable élan de solidarité.

Accompagnés par Myriam, les jeunes élus se sont investis à chaque étape du projet : organisation de la collecte, sensibilisation des familles, tri et nettoyage des jouets. Une expérience riche de sens qui leur a permis de découvrir concrètement les valeurs de partage, d'engagement citoyen et de solidarité. L'association "Jouets Sans Frontières" se chargera de les distribuer à des enfants dans le besoin.



13
01

Le CME et Myriam remercient sincèrement toutes les personnes ayant contribué à cette réussite.

INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration de Collinée / Saint-Jacut-du-Mené est en service !

Le 6 février dernier, Loudéac Communauté Bretagne Centre a inauguré le nouveau système d'assainissement commun aux communes déléguées de Collinée et Saint-Jacut-du-Mené.



06
02

Pourquoi cet équipement ?

Les anciennes installations datant de 1973 et 1993, étaient devenues obsolètes et n'étaient plus dimensionnées pour répondre aux besoins actuels.

Le choix a été fait de regrouper le traitement des eaux usées sur un site unique, avec une capacité de 1 340 Équivalent-Habitant (EH), dimensionnée pour les 20 prochaines années. Le rejet s'effectue désormais dans le ruisseau du Coudray.

Pour protéger ce milieu naturel, une technologie d'épuration particulièrement performante a été choisie, notamment pour le traitement de l'azote et du phosphore. L'installation utilise le refoulement pneumatique (transfert par air comprimé), une technologie innovante qui constitue une première sur le territoire de Loudéac Communauté.



Coût du projet :
2.5 M €



L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté son soutien financier à hauteur de **903 780 €**



RÉOUVERTURE DU FOYER DES JEUNES

Fin 2024, la rénovation de la maison des jeunes n'était encore qu'une idée. Elle est rapidement devenue un véritable projet collectif grâce à l'impulsion de deux jeunes Benjamin & Mathys particulièrement engagés, qui ont su transformer leur motivation en dynamique fédératrice.

Benjamin & Mathys n'ont pas seulement proposé un concept : ils ont élaboré les plans d'un nouvel espace cuisine, imaginé le réaménagement global des lieux et se sont investis concrètement dans les premières étapes, des peintures au montage du mobilier. Leur énergie et leur détermination ont donné le ton. Convaincus du potentiel de leur projet, ils l'ont présenté en commission éducation, obtenant une validation en deux phases. Cette reconnaissance a marqué un tournant car leur engagement a suscité l'adhésion d'autres jeunes, séduits par la démarche et désireux de participer à l'aventure. Plans 3D, demandes de devis, repérages chez IKEA, organisation des travaux... les jeunes ont pris part à chaque étape du projet avec sérieux. Si les agents techniques ont assuré le gros œuvre, les jeunes se sont



13
02

pleinement investis dans la phase opérationnelle : peinture, montage des meubles, rénovation du bar, aménagement des espaces. Un an plus tard, la première phase la plus structurante est achevée. La maison des jeunes est aujourd'hui méta-

morphosée, redevenue un lieu de vie à leur image. Au-delà des travaux réalisés, ce projet illustre la capacité de la jeunesse à être force de proposition, à fédérer et à mener à bien une initiative collective.

COMMÉMORATIONS DU 19 MARS 1962

"Le 19 mars 1962 marque la fin d'un conflit entre la France et le front de libération national algérien, le FLN, commencé le 1er novembre 1954. Conflit qui ne portera le nom de "Guerre d'Algérie" que des années plus tard. Cette guerre aura duré 8 ans et la plupart des jeunes Français de l'époque ont été tenus de participer à ce conflit. On les appelle aujourd'hui, les Anciens d'Algérie". Aujourd'hui âgés entre 82 et 95 ans ils n'ont rien oublié de cette guerre et tiennent à être présents pour ces moments de commémoration."



19
03



Retour en images

FLEURISSEMENT 2025

L'heure des récompenses ! C'est en présence du député Corentin Le Fur et de nombreux élus municipaux que s'est déroulée, comme chaque année, la cérémonie tant attendue des maisons fleuries.



26
03

Et qui dit cérémonie réussie, dit Louissette BADOUAL aux commandes ! Avec son énergie inépuisable et son sens du détail, elle a une fois de plus orchestré ce moment magique, où les mains vertes deviennent, le temps d'une soirée, les stars de la commune.

Après un petit voyage en images à travers les jardins les plus inspirants, place aux récompenses ! Entre les plantes offertes et les sourires échangés, c'est toute une commune qui s'est retrouvée pour célébrer celles et ceux qui, avec

passion, transforment nos rues et villages en véritables tableaux végétaux.

Un grand merci à eux : grâce à leur talent, notre cadre de vie est chaque jour un peu plus beau... et un peu plus fleuri ! Alors, à votre tour de jouer : si l'envie vous prend de faire danser les pétales et les feuilles, n'hésitez pas à vous inscrire pour la prochaine édition. **Renseignements et inscription auprès de votre mairie déléguée avant le 30 juin.**

Catégorie 1 : Jardin privé ouvert au public
Catégorie 2 : Grand parc
Catégorie 3 : Facades / Balcons

Catégorie 4 : Commerce - Hébergement
Catégorie 5 : Jardinnet enfant
Catégorie 7 : Jardin privé non visible de la rue

OPÉRATION J'AIME LA NATURE PROPRE

Cette année encore, les bénévoles se sont une nouvelle fois répartis les secteurs de la commune et ont arpenté leur bourg, munis de sacs poubelles, afin de ramasser papiers, cannettes et autres déchets.



28
03

S'il y a beaucoup de déchets le long des routes, jetés par des automobilistes négligents, il y a aussi des dépôts sauvages en tous genres : pneus, grillages, tuyaux... Les bénévoles ont même découvert des matelas !

Parmi les participants, on notera avec fierté la présence d'Antoine et Hanaé, deux jeunes de l'Assemblée Municipale des Jeunes du Mené, dont l'engagement aux côtés des bénévoles adultes illustre parfaitement l'esprit citoyen que cette initiative entend promouvoir.

Après le ramassage dans chacune des communes déléguée, tout le monde s'est retrouvé à Collinée pour déposer l'ensemble des déchets collectés dans les bulles à verre, bennes et bacs communaux mis à disposition.

Pour clôturer cette matinée civique, un moment de convivialité a permis de réunir bénévoles, chasseurs, Antoine et Hanaé et élus locaux.

Au total, ce sont plus de 15 bacs communaux qui ont été remplis, représentant plusieurs centaines de kilos de déchets retirés de notre environnement. Un résultat remarquable qui témoigne de l'engagement fort des habitants du Mené, petits et grands, pour la préservation de leur cadre de vie et de la nature qui les entoure. Cette mobilisation locale s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale « J'aime la nature propre », lancée en 2021 par la Fédération Nationale des Chasseurs avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité.



CIRCUIT DU MENÉ À SAINT-JACUT DU MENÉ

Le Circuit du Mené 2026 a offert à ses coureurs et à ses spectateurs un cadeau rare : une journée radieuse, douce, presque estivale. Pas un nuage menaçant, pas une averse en embuscade, pas un parapluie en vue. Juste le soleil, la route, et le bruit des roues sur l'asphalte menéen. Un grand cru sous le ciel bleu.



06
04

Pour cette 43e édition, la nature semblait avoir décidé de s'habiller de ses plus beaux atours pour accueillir les 27 équipes de six coureurs engagées dans cette épreuve fédérale Espoirs. Dès 8h30, le premier contre-la-montre s'élançait de Saint-Gouëno en direction de Plessala, sur un circuit de 6,1 km. Les conditions idéales ont permis aux cyclistes de se sublimer. Et le premier à en

profiter ne fut autre que Louka LESUEUR qui confiera après l'effort : « *Les jambes, le vent et les conditions étaient parfaits.* » Difficile de mieux résumer la journée.

Le Mené dans toute sa splendeur

L'après-midi, c'est un peloton en fête qui s'est élancé de Saint-Jacut-du-Mené pour les 136,6 kilomètres de la course en ligne.

Le mont Bel-Air, point culminant, Moncontour, la redoutable côte de la Philippaie... Ces étapes du parcours, habituellement éprouvantes sous la pluie et le vent, ont défilé sous une lumière printanière qui faisait briller les maillots et réchauffait les cœurs.

Les spectateurs, nombreux, n'avaient pour une fois pas à serrer les mâchoires sous un parapluie. Sur la route, Louka LESUEUR a décroché la timbale au classement général, conservant son titre conquis l'an passé. Un doublé historique, signé sous le plus beau des ciels armoricains.

La magie du Circuit du Mené, c'est aussi son ambiance unique. Cette année encore, le speaker du Tour de France Damien MARTIN animait les commentaires en direct depuis Saint-Jacut, pendant qu'un écran géant permettait aux familles et passionnés de suivre la course en temps réel. Une fête du cyclisme, une fête de la commune, et cette fois-ci, une fête sous le soleil. Rendez-vous l'an prochain pour la 44^e édition, et, qui sait, peut-être encore en manches courtes !

 Réservez votre date !

BIEN VIEILLIR DANS LE MENÉ

UN FORUM POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Le samedi 20 juin, la salle des fêtes de Plessala accueillera le forum « Bien vieillir dans le Mené », de 14h à 18h.

Cet événement est organisé par le pôle de santé « Mené, terre de santé », qui réunit les professionnels de santé de Le Mené et de Plouguenast-Langast. Ouvert à tous, ce rendez-vous a pour objectif d'accompagner les habitants dans les enjeux du vieillissement en apportant des informations concrètes, des conseils pratiques et des ateliers d'échange avec des professionnels de santé et des représentants d'organismes de services aux personnes âgées.

Trois mini-conférences rythmeront l'après-midi :

- 1 sur la mémoire par le Dr LE NOAN
- 1 sur l'alimentation par Justine RETHORE diététicienne
- 1 sur les protections juridiques des personnes vulnérables

À cette occasion, le pôle de santé dévoilera en avant-première un livret d'information destiné aux seniors et à leurs proches. Ce document regroupe des réponses claires aux questions du quotidien liées au vieillissement. Afin de faciliter la participation de tous, un service de navette sera proposé

Bien vieillir dans le Mené
Le 20 juin 2026
De 14h à 18h
Salle des fêtes de Plessala

Conférences sur la mémoire & sur l'alimentation
Ateliers d'échanges avec les professionnels de santé de Plouguenast-Langast et de Le Mené

Transport à la demande possible pour rejoindre le forum (Renseignez-vous auprès de vos professionnels de santé)

pour les personnes rencontrant des difficultés de transport. Les inscriptions sont à effectuer auprès de votre professionnel

de santé habituel. Un moment convivial et utile pour s'informer, anticiper et bien vivre son avancée en âge dans le Mené.



Les grandes vacances

Comme chaque année, le service éducation de la commune a élaboré un programme varié qui permettra aux enfants et aux jeunes de profiter de vacances animées et enrichissantes.

ALSH Les frimousses de Saint Jacut du Mené

"Quand je serai grand je serai":

• **SEMAINE DU 6 AU 10 JUILLET : JE SERAI POMPIER !**

Visite de la caserne de pompiers de Lamballe et Plessala.

• **SEMAINE DU 13 AU 17 JUILLET : JE SERAI PÊCHEUR !**

Visite de la Maison Pêche et Nature de Jugon-les-Lacs.

• **SEMAINE DU 20 AU 24 JUILLET : JE SERAI ENSEIGNANT !**

Visite du musée de l'école de Bothoa.

• **SEMAINE DU 27 AU 31 JUILLET : JE SERAI GENDARME !**

Visite de l'atelier "la p'tit aiguille" à Collinée et un cours de couture pour les 6-11 ans.

• **SEMAINE DU 17 AU 21 AOÛT : JE SERAI COUTURIER !**

Visite à la ferme pédagogique EARL Bio Cochon avec un labyrinthe de maïs à Mauron.

• **SEMAINE DU 24 AU 28 AOÛT : JE SERAI FERMIER !**

Visite de la gendarmerie de Collinée avec le passage du permis piéton pour les 8-11 ans.

Chaque semaine les enfants profiteront d'une sortie à la plage.



2 séjours de vacances enfance à Binic

Cet été, le service Enfance de la commune organise deux séjours en camping à Binic, sur la côte des Goëlo, pour 15 enfants âgés de 8 à 11 ans.

Au programme du premier séjour du 6 au 10 juillet,

les enfants profiteront d'activités ludiques et festives dans une ambiance conviviale et colorée : grands jeux en plein air, baignades à la plage et sessions de natation en piscine, ateliers créatifs et soirées à thème pour terminer les journées en beauté, le tout pour profiter pleinement du soleil et de l'air marin.

Le second séjour, du 20 au 24 juillet,

sera quant à lui placé sous le signe de la découverte et des sensations fortes : visite du zoo de Trégomeur pour observer les animaux de près et en apprendre davantage sur la faune sauvage, initiation au kayak de mer et au paddle le long du littoral breton, randonnées à pied à la découverte des paysages côtiers et de la flore locale, et moments de lecture en plein air pour souffler entre deux aventures.

Chaque année, ces séjours rencontrent un vif succès et permettent aux enfants de créer des souvenirs inoubliables, de développer leur autonomie et de tisser de nouveaux liens d'amitié, le tout dans un cadre naturel exceptionnel.



À vos agendas !

Programme Jeunesse de l'été

Cet été, le service jeunesse vous donne rendez-vous pour des vacances pleines de rires, de rencontres et d'aventures. Une chose est sûre : les ados ne vont pas s'ennuyer !



CAP SUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ

Direction Quiberon et l'aventure au grand air

Du 27 au 31 juillet, les jeunes du CM2 à la 5^e, poseront leurs valises au camping du Relais de l'Océan à Kerhostin pour un séjour placé sous le signe de l'évasion.

Au programme : Une grande aventure façon K'oLanta avec Terre Mer Adventure pour tester esprit d'équipe et dépassement de soi. Une session accrobranche pour prendre de la hauteur. La découverte du patrimoine local avec des randonnées sur la côte sauvage. Des visites gourmandes, entre conserverie et confiserie ; et bien sûr, la dégustation des fameuses niniches de Quiberon !

Escapade en Vendée, un séjour imaginé par les jeunes.

Du 3 au 7 août, les adolescents à partir de la 4^e vivront une expérience unique, un séjour qu'ils ont eux-mêmes contribué à construire.

Au programme : sensations fortes au parc aquatique O'Gliss ParkAdventure et défis au O'Fun Park, entre accrobranche et laser game en pleine nature. Découverte du littoral vendéen avec des escapades à La Tranche-sur-Mer ou Jard-sur-Mer. Un séjour participatif qui promet autonomie, fun et souvenirs mémorables !

Un programme estival pour tous les goûts du 6 juillet au 14 août 2026

Tout au long des vacances, les jeunes pourront profiter d'un large panel d'activités : sport futsal, beach-volley, olympiades ou encore escalade... de quoi se dépenser et relever tous les défis !

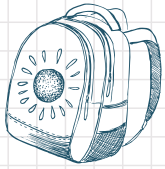
De l'aventure et de la découverte

Course d'orientation, VTT, escape game, exploration du Mené ou encore combats de chevaliers... l'aventure est partout ! Du fun Fortnite en version réelle, paintsponge, aquapark... des activités originales et pleines d'énergie.

De la détente avec des journées à la plage, des soirées barbecue ou la sortie à Kingoland pour profiter des attractions. Attention : les places sont limitées !



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : service éducation - Tél. 02 96 31 47 18 - service-education@mene.fr
• Portail famille,
• Site de la mairie



Petit guide de la rentrée scolaire !

Vous êtes nouvel arrivant ? Votre enfant s'apprête à réaliser sa première rentrée scolaire ? Alors cette rubrique est pour vous ! Vous retrouvez sur cette page, les informations essentielles pour bien préparer cette rentrée au sein des écoles publiques. Les 2 écoles privées (Langourla et Saint-Gouëno) gèrent directement leurs inscriptions.

COMMENT PROCÉDER À L'INSCRIPTION ?

Pour réaliser l'inscription à l'école, vous devez vous présenter à la mairie déléguée de votre lieu de domicile avec :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- pièces d'identité des représentants de l'enfant
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Vous pouvez télécharger le dossier administratif sur le site internet de la mairie afin de le remplir avant le rendez-vous en mairie déléguée.

Dans un second temps, vous serez orientés vers le directeur de l'école de votre enfant qui vous renseignera sur les modalités d'accueil de votre enfant.

- **M. Samuel BRÉHONNET**,
directeur école multi-sites
Mené Ouest - 06 84 37 73 67

M. Olivier Bardouil,
directeur école multi-sites
Mené Est - 06 40 24 96 13



Dès que l'inscription scolaire de votre enfant aura été enregistrée, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous rapprocher du service Education pour la création du portail famille pour toutes vos demandes d'inscription aux services de restauration, d'accueil périscolaire ou extrascolaire.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE ? QUI EST CONCERNÉ ?

- Les enfants n'ayant jamais été scolarisés.
- Les enfants venant d'une autre commune et effectuant leur 1^{ère} rentrée scolaire au Mené.
- Les enfants changeant d'école dans la commune qu'ils aient déjà été scolarisés dans une autre école publique ou privée de la commune.

À noter : La scolarisation est obligatoire dès l'âge de 3 ans dans l'année civile (enfants nés en 2022 pour la rentrée 2025).

ET POUR MON ENFANT QUI A MOINS DE 3 ANS ?

Seuls peuvent être inscrits les enfants ayant deux ans accomplis à la date de la rentrée. L'admission quant à elle, n'est possible et effective qu'en fonction de la capacité d'accueil de l'école désignée. Les enfants de 3 ans et plus sont accueillis prioritairement. Ceux nés en 2023 seront accueillis à la rentrée de septembre ou en cours d'année en fonction des places disponibles.

PASSAGE DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE, UNE INSCRIPTION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Si l'enfant poursuit sa scolarité dans le même groupe scolaire. Aucune démarche n'est à accomplir, l'admission en CP sera traitée par les directions d'école. Pensez à mettre à jour votre dossier famille et les diverses inscriptions (restauration, garderie, ALSH...) pour la rentrée : en ligne sur le portail famille.

AVANT LA RENTRÉE, IL Y A LES CONGÉS D'ÉTÉ

Inscriptions ALSH, stage poterie, séjours été et Cap sports : en mairie **dès le 2 juin**.

Les transports scolaires

Différents circuits existent sur la commune afin de permettre le transport des élèves. L'organisation des transports est de la compétence de la Région mais certains circuits sont délégués à la Mairie.

Pour les circuits organisés par la Région (lycée, collège), les informations sont consultables sur le site internet breizhgo : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>.

Vous pourrez ainsi trouver sur ce site les points d'arrêts, les horaires, les modalités d'inscriptions : tarifs, les périodes d'inscription (pour la rentrée début juin et début juillet)...

Pour les circuits assurés par la Mairie

(en régime ou par un transporteur) pour les élèves :

- entre Collinée et St Jacut,
- entre Plessala - St Gilles - St Gouëno,
- entre Le Gouray et le collège.

Début juin, des formulaires d'inscription seront distribués dans les écoles pour les enfants utilisant les transports scolaires lors de l'année scolaire 2024/2025, pour les nouveaux inscrits, ces formulaires seront disponibles dans votre Mairie déléguée. Ces documents devront obligatoirement être renvoyés complétés en Mairie déléguée avant **le 4 juillet**.

Les éléments pris en compte par la Région pour valider les demandes d'arrêts sont précisés sur <https://www.breizhgo.bzh/creation-arret-scolaire> : sectorisation, distance minimale entre le domicile et l'établissement scolaire et distance minimale entre deux arrêts.



Pour toute information, merci de contacter le service transport de la Mairie Le Mené : transport@mene.fr ou par téléphone au 02 56 40 01 32 ou 07 57 08 56 42

UN PINCEAU, DES PIGMENTS, DE L'EAU

Un regard sensible sur la nature qui nous entoure

"Regard de peintre sur Le Mené".

C'est le titre de l'exposition d'aquarelles représentant différentes vues du Mené. Elle s'est tenue pendant un mois, du 10 février au 12 mars dernier à la médiathèque de Collinée. Rencontre avec deux artistes passionnés, tout aussi complémentaires dans la vie que dans leur art partageant une même passion : l'art animalier.



Parfois, il suffit de ralentir le pas pour voir apparaître un monde que l'on croyait invisible. Une mousse au bord d'un chemin, la présence discrète d'un insecte niché dans l'écorce d'un arbre, une douce lumière qui s'étend délicatement sur les reflets de l'eau... C'est ce regard sensible et attentif que Caroline et Christian DACHÉ ont partagé avec le public à travers cette magnifique exposition, **"Regard de peintre sur Le Mené"**.

À l'origine de cette exposition, Caroline DACHÉ, pour préparer sa maîtrise en aménagement du paysage, elle imagine un circuit de découverte de paysages du territoire du Mené invitant chacun à redécouvrir la richesse naturelle de ce dernier. Pour valoriser ce travail, elle a l'idée d'un carnet de découverte et demande à son mari de l'illustrer.

Ce travail commun donnera naissance, dans les années 2000, à un ouvrage consacré à "La Rance, de Saint-Malo à Dinan" publié chez les Éditions Gallimard. Ce livre est consacré à l'estuaire de la Rance mais il retrace aussi sa naissance, sur nos terres. Ces œuvres ont finalement dormi dans des cartons les années suivantes, jusqu'au jour où l'envie de les partager s'est imposée comme une évidence.

Pour cette exposition, une vingtaine d'œuvres ont été sélectionnées. Elles dévoilent une nature observée avec

patience et délicatesse : des insectes xylophages, des arbres bien connus du territoire, des végétaux représentés avec un réalisme saisissant que seule, la délicatesse de l'aquarelle permet d'obtenir.

Chaque lieux emblématiques du territoire comme le Château du Parc ou certaines chapelles prennent alors vie sous ses coups de pinceaux maîtrisés. Christian DACHÉ pose son regard sur ce que l'on remarque rarement. Il s'intéresse à la vie secrète cachée dans chaque biotope. Une plante, un rocher, un morceau de bois... deviennent le point de départ d'une exploration du vivant.

Son travail se construit en deux temps : d'abord sur le terrain, où il observe, croque, photographie l'instant choisi s'interroge sur la biodiversité qui y réside ; puis, de retour dans son atelier, donne forme à ces instants captés dans la nature avec la peinture. Naturalistes dans l'âme, Caroline et Christian DACHÉ s'attachent à révéler la richesse de la faune et de la flore locales. Ils aiment jouer avec les lumières, retranscrire les mouvements et les reflets d'un poisson entremêlé dans la flore d'une rivière, la rosée du matin déposée sur une mousse avec un insolite petit visiteur de passage.

Les œuvres de Christian DACHÉ, régulièrement primées, témoignent d'un regard profondément attentif au monde vivant. Cette exposition était aussi, une invitation à regarder autrement les paysages qui nous entourent. Car derrière chaque promenade, se cache une multitude de vies discrètes, patientes et précieuses.



Depuis 1995, Christian Daché incarne une vision poétique et engagée de la nature, faisant dialoguer art et environnement à travers des expositions, prix et publications ; de la Bretagne jusqu'aux scènes artistiques internationales, son parcours se distingue par une reconnaissance constante et une présence remarquée dans les plus grands rendez-vous de l'art naturaliste. De Pleumeur-Bodou à Londres, de Nancy à Vancouver, en passant par les États-Unis et les Pays-Bas, il n'a cessé d'explorer et de sublimer le vivant. Couronné dès 1999 par un premier prix au Festival International du Livre Nature, puis récompensé à de nombreuses reprises : médaille d'or, prix de salons nationaux et internationaux, distinctions de jurys et participations prestigieuses... il s'impose comme une figure majeure de l'art animalier contemporain, dont l'œuvre, saluée depuis ses débuts en 1995, témoigne d'un engagement artistique profond et durable.

Se divertir

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DE CET ÉTÉ



LE FAN RAID 2026

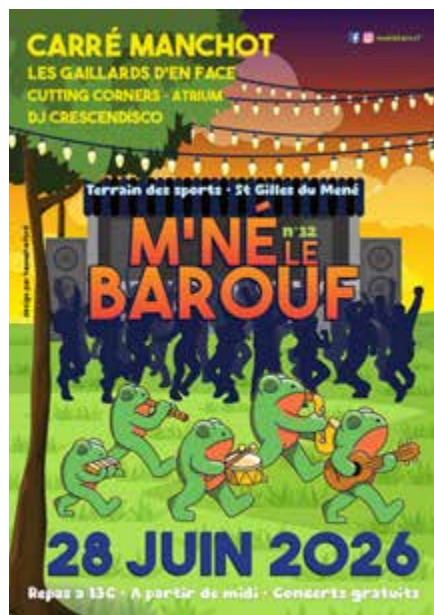
Les 13 et 14 juin 2026, l'association Fromené Amitié Nature organise la 4^e édition de son raid multisport incontournable en Centre Bretagne. L'aventure couvre 75 km pour 1 300 m de dénivelé positif, à travers les paysages naturels et patrimoniaux du Mené. 75 équipes de 2 s'affronteront sur un programme varié : VTT, trail, run & bike, course d'orientation, tir à l'arc, épreuves surprises et une escapade nocturne tenue secrète jusqu'au dernier moment. Nouveautés 2026 : remise de 6 cartes sur 7 dès le départ avec 45 minutes de réflexion stratégique, et parcours sans barrière horaire avec points de passage obligatoires. Le samedi soir, bivouac et pasta-party musicale ; le dimanche, nouvelles épreuves avant une arrivée estimée vers 11h30. Prêts à relever le défi ?



5^E ÉDITION DU SANBLÉ : UN WEEK-END VIBRANT AU CŒUR DU MENÉ : CAP SUR LE FESTIVAL !

5^e édition du Sanblé

Du 12 au 14 juin, le Mené s'anime avec ce festival chaleureux dédié à la culture caribéenne. Le vendredi soir, installation artistique immersive « La cabane en dentelles », lecture poétique, temps de libre expression et concert flûte-percussions. Le samedi, déambulation musicale, rencontres avec des auteur·ices, débats autour des littératures caribéennes, pièce de théâtre féministe et concert inspiré des traditions de la Guadeloupe. Le dimanche, un apéro littéraire convivial clôture le week-end. Une librairie spécialisée est présente tout au long du festival pour prolonger les échanges.



M'NÉ LE BAROUF 2026 :

le festival qui fait vibrer Le Mené

Dimanche 28 juin 2026, au terrain des sports de Saint-Gilles.

Festival musical ancré dans le territoire du Mené, organisé chaque année par des bénévoles passionnés. Au programme : concerts en plein air, animations familiales, restauration locale et une programmation éclectique mêlant talents émergents et artistes confirmés. L'événement, devenu incontournable dans le paysage culturel local, rassemble toutes les générations dans un esprit de partage, de convivialité et de diversité musicale. L'édition 2026 promet encore de belles surprises

31^E ÉDITION DE JAZZ IN LANGOURLA

Du 31 juillet au 2 août, sur un site couvert en plein air à l'acoustique exceptionnelle. Le vendredi : The Omanis



(lauréat du tremplin 2025), le duo inédit Louis Sclavis & Géraldine Laurent, puis le Sylvain Beuf Quartet. Le samedi : Les Gars d'en bas, Vincent Ségala & Stéphane Kerecki, et la rencontre entre Tchavolo Schmitt et le Zdeněk Tománek Trio. Le dimanche : Mathias Lévy Quintet et Claire Michael Quintet, adouée par Didier Lockwood. En journée : master class guitare manouche et tremplin blues-jazz amateur. Tarifs : 27€ à 35€ (réductions pour étudiants, demandeurs d'emploi, 16-18 ans), gratuit pour les moins de 12 ans. Pass 2 ou 3 jours disponibles. Restauration sur place et camping gratuit. SITE COUVERT - Emplacements assis & debout



LES FEUX D'ARTIFICE

- **Samedi 11 juillet**
Langourla - Théâtre de verdure
- **Samedi 18 juillet**
Collinée - Étang
- **Samedi 25 juillet**
Plessala - Étang de la chesnaie
- **1^{er} août**
Saint-Jacut - La halle de Loisirs



Vos rendez-vous

JUIN

VEN. 5 • FÊTE MENÉENNE DES CULTURES •

REP du Mené - Mosaïque

COLLINÉE Centre culturel Mosaïque

SAM. 6 & DIM. 7 • CONCOURS DE PÊCHE •

AAPPAM

SAINT-JACUT La Halle

VEN. 12 • SAM. 13 • GALA DE DANSE •

Place à la danse

COLLINÉE Mosaïque

SAM. 13 & DIM 14 • FAN RAID + REPAS •

FROMENÉ AMITIÉ NATURE

SAINT-GILLES Salle d'Animation

DIM 14 • REPAS DES CHASSEURS •

Association des chasseurs

SAINT-GILLES Salle d'Animation

SAM. 13 • CLASSES 5 ET 6 •

SAINT-JACUT Salle d'Animation

VEN. 19 • FOUÉE •

Asso des Jeunes

LE GOURAY Halle récréative

VEN. 19 • SAM. 20 • GALA •

Mène ton cirque

COLLINÉE Mosaïque

SAM. 20 • MENE FC

CONCOURS BOULES/PALETS •

SAINT-JACUT La Halle

DIM. 21 • KERMESSE •

Amicale laïque Mené Ouest

PLESSALA Stade rue de la grde clôture

DIM. 21 • KERMESSE •

OGEC

SAINT-GOUËNO

LUN. 22 • CONCOURS DE BOULES •

Club des aînés de St-Gouëno

PLESSALA Maison de Philomène

SAM. 27 • RANDO GOURMANDE •

Les Prom'nous du Mené

SAINT-JACUT La Halle

SAM. 27 • REPAS MOULES-FRITES •

Salle Polyvalente

LANGOURLA Ecole St-Joseph

SAM. 27 • MOULES - FRITES •

Ecole Saint-Joseph

LANGOURLA Salle Georges Albert

DIM. 28 • M'NÉ LE BAROUF •

Foyer des jeunes

SAINT GILLES TERRAIN DES SPORTS

DIM. 28 • FÊTE DES ECOLES •

Ape Croquelien(ouvert au public) •

LE GOURAY Halle récréative

DIM. 28 • LOTO •

Relais paroissial

PLESSALA Centre culturel

MAR. 30 • BAL DE FIN D'ANNÉE POUR LES CM2 •

SAINT-JACUT Salle d'Animation

JUILLET

LUN. 6 • CONCOURS DE BOULES •

Club de l'amitié

PLESSALA Maison de Philomène

DIM. 12 • PARDON ST-UDY •

Asso Pré de la chapelle

PLESSALA Chapelle de St-Udy

SAM. 11 • REPAS CHAMPÊTRE ET FEU D'ARTIFICE •

Langourlavie

LANGOURLA Théâtre de verdure

SAM. 18 • MOULES FRITES •

Foot

COLLINÉE Mosaïque •

SAM. 18 • FEU D'ARTIFICE •

Mairie

COLLINÉE Etang

SAM. 25 • FÊTE DE LA CHAPELLE •

ST JOSEPH •

Les Amis des 2 chapelles

LANGOURLA Place St Joseph

SAM. 25 • FOULÉES PLESSALIENNES & FEU D'ARTIFICE •

Fêtes & Loisirs & Mairie

PLESSALA Étang de la chesnaie

DIM. 26 • COURSES CYCLISTES •

Fêtes & Loisirs

PLESSALA Com. de Plessala

Ven. 26 • CÉRÉMONIE DU SEILLA •

Mairie déléguée de Saint-Gilles du Mené

SAINT-GILLES Site du Seilla

VEN. 31 FESTIVAL DE JAZZ •

Futurocom

LANGOURLA Théâtre de Verdure

AOUT

W.E. 1^{ER}, 2 • FESTIVAL DE JAZZ •

Futurocom

LANGOURLA Théâtre de Verdure

SAM. 1^{ER} • MOULES FRITES & FEU D'ARTIFICE •

Les 100 idées / la Mairie

SAINT-JACUT La Halle

DIM. 2 • PARDON DE LA HAUTIÈRE •

Amicale de La Hautière

PLESSALA chapelle

LUN. 10 • CONCOURS DE BOULES •

Club de l'amitié

PLESSALA maison de Philomène

SAM. 22 • REPAS À EMPORTER •

Société de chasse "la Plessalienne"

PLESSALA maison de Philomène

DIM. 30 • LOTO •

Club de l'amitié

PLESSALA centre culturel

DIM. 30 • PARDON DE LA CHAPELLE ST-LOUIS •

Association de la chapelle Saint Louis

SAINT-GILLES chapelle Saint-Louis